



DES ÉTUDES

2023 2024

J MASTER



Sociologie

Faculté des arts & sciences humaines



Document à lire attent	ivement et à conserver



Table des matières

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES	3
II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES	4
A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE	4
B - LE SYSTEME L-M-D	4
C- LES STAGES	5
D- LE CERTIFICAT DE COMPETENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : CLES	6
E- LA MOBILITE ETUDIANTE	6
F- LES CLES DE LA REUSSITE	6
III – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'EVALUATION	7
ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE DE TOURS	7
Dispositions générales applicables aux étudiants de Master	7
Calendrier universitaire 2021/2022 Erreur ! Signet no	on défini.
IV- LES ETUDES DE SOCIOLOGIE	12
A- PRESENTATION DE LA FILIERE DE SOCIOLOGIE	12
B- Présentation du Master Métiers de la recherche et de l'intervention sociale et territoriale	
c - Organisation de la formation	15
C1- Présentation du Master 1ère Année (M1)	15
C1.1- Maquette de M1 – S7	16
C1.2- Descriptif des enseignements de M1 – S7	16
C1.3- Modalités de contrôle des connaissances du M1 – S7	29
C1.4- Maquette du M1 – S8	30
C1.5- Descriptif des enseignements de M1 – S8	31
C1.6- Modalités de contrôle des connaissances de M1 – S8	41
C2- Présentation du Master 2 ^{ère} Année (M2)	42
C2.1- Maquette de M2 - S9	42
C2.2- Descriptif des enseignements de M2 – S9	43
C2.3- Modalités de contrôle des connaissances de M2 –S9	53
C2.4- Maquette de M2 – S10	56
C2.5- Descriptif des enseignements de L2 S4	57
C2.6- Modalités de contrôle des connaissances de M2 - S10	62



I. PRESENTATION DE LA FACULTE DES ARTS ET DES SCIENCES HUMAINES

La faculté des arts et des sciences humaines est une unité de formation et de recherche (UFR) et est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de 8 départements : histoire, histoire de l'art, musique et musicologie, sociologie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation et le centre de formation des musiciens intervenants.

Quelques chiffres

A l'Université : Environ 28 000 étudiants inscrits en 2019-2020 dont 5200 étudiants à l'UFR Arts et sciences humaines, 200 enseignants chercheurs, 40 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse: 3, rue des Tanneurs B.P. 4103 TOURS CEDEX 1.

Directeur: M. François-Olivier TOUATI, professeur des universités d'histoire du Moyen-âge

Responsable administratif: M. Benoît WOLF

Secrétariat de l'UFR: bureau 240, Tél: 02 47 36 65 32, courriel secrtash@univ-tours.fr

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme.

Un service à votre disposition

Le service de scolarité est situé au 1er étage du site des Tanneurs, bureau 117. C'est auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres...

L'information que vous recherchez se trouve sûrement déjà sur www.ash.univ-tours.fr . Pensez à consulter la rubrique « Infos pratiques - Questions fréquentes »

Bureau 117, 1er étage Tél: 02 47 36 65 35 scolash@univ-tours.fr Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 fermeture au public le lundi matin et le vendredi après-midi

Responsable de la scolarité : Mme Isabelle JUIGNET, bureau 115,

courriel: isabelle.juignet@univ-tours.fr

§ La correspondance avec la scolarité

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut-être certains compléments vous seront demandés. Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.

Pensez également à vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse scolash@univ-tours.fr en laissant un N° de téléphone pour que nous puissions vous joindre si nécessaire.

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes. Le secrétariat pédagogique vous accompagne tout au long de votre scolarité.



II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A - LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

} L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à chaque semestre, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1^{er} octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes. Il n'est donc plus possible de valider le semestre.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

} Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens).

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 28 septembre 2018**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B-LE SYSTEME L-M-D

Il est fondé sur trois niveaux de grades universitaires, chaque grade ayant une valeur en crédits européens commune à l'ensemble de l'espace européen : Licence, Master, Doctorat (L.M.D).

Il permet aux étudiants une grande modularité favorisant l'élaboration d'un parcours individualisé.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

B1- Les diplômes

n La Licence : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

n **Le Master :** préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

n Le Doctorat : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.



C-LES STAGES

Les étudiants de licence peuvent effectuer un stage uniquement si celui-ci est prévu dans leur maquette d'enseignement, mais dans tous les cas le cadre du MOBIL ou du CERCIP.

Les stages ne sont plus possibles une fois la validation de la licence acquise, c'est-à-dire entre la 3ème année de licence et le master 1.

La Loi impose que tout stage doit obligatoirement :

- 4 Faire l'objet d'une convention entre la structure d'accueil, l'étudiant et l'Université.
- 4 Ne pas être assimilé à un emploi.

L'Université met à votre disposition une application web, PSTAGE, qui vous permet de saisir et d'imprimer votre convention de stage en ligne.

PSTAGE est accessible dans votre Environnement Numérique de Travail dans l'onglet SCOLARITE.

Vous trouverez sur le site internet de l'université aux rubriques formation et orientation-insertion toutes les informations utiles et notamment le guide sur les stages.

La convention doit IMPERATIVEMENT être signée par toutes les parties AVANT LE DEBUT DU STAGE.

QUELQUES CONSEILS POUR TROUVER VOTRE STAGE

rpro.univ-tours.fr

La Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (M.O.I.P.) met à votre disposition des outils pour vous aider dans la recherche de votre stage et la préparation de votre rencontre avec les structures d'accueil.

Elle vous propose:

- Des ateliers CV/Lettre de motivation tout au long de l'année
- Un site internet dédié aux stages et aux jobs étudiants : Rpro
- Des entretiens individuels pour vous aider à cibler les bonnes entreprises, préparer votre candidature et vos entretiens de recrutement
- Des rencontres avec des professionnels pour découvrir un secteur d'activités ou un métier
- Un Forum Stage-Emploi tous les ans en novembre

Rpro vous permet de :

- Trouver des offres de stages et d'emplois
- Mettre votre CV en ligne pour être visible des recruteurs partenaires
- Contacter le réseau des anciens étudiants de l'Université de Tours
- Être informé.e des événements à ne pas manquer (forum emploi, salon, concours, etc...)





CLES CLES

D- LE CERTIFICAT DE COMPETENCES EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Le CLES est une certification en langue accréditée par le Ministère de l'Education Nationale.

Il correspond au cadre européen commun de référence pour les langues.

Il a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langue. Il s'inscrit dans la politique de mobilité étudiante et vise à promouvoir l'apprentissage des langues.

Bien que cette certification ne soit pas obligatoire, elle est vivement conseillée car c'est un atout sur votre CV.

Retrouvez les informations détaillées sur le CLES sur le <u>www.univ-tours.fr/formations/Acquérir des compétences</u> supplémentaires/Certification en langues étrangères

E- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

Ø En Europe: A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

Ø Hors Europe: L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines,...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- ➤ Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le <u>www.univ-tours.fr</u> rubrique « International »,
- > Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- > Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional,...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le <u>www.univ-tours.fr</u> ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - (Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

F- LES CLES DE LA REUSSITE

L'université organise chaque semestre différents ateliers pour vous donner des moyens concrets afin d'atteindre vos objectifs universitaires, professionnels et personnels : « Savoir prendre des notes », « Apprendre à bien apprendre », « Etre plus performant au moment des examens », « Assurer la présentation de mon diaporama »... Certaines actions peuvent également donner un point MOBIL.



Pour en savoir plus, consultez la page « Les clés de la réussite » dans l'onglet « Formations » sur le site <u>www.univ-tours.fr</u> - Mèl : <u>clesdelareussite@univ-tours.fr</u>



III – MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'EVALUATION ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE DE TOURS

Dispositions générales applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master;
- Décret n°2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD;
- Décret du 27 janvier 2017 portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat, les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2ème année, l'accès en master 1ere année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2ème année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.



Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau. Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme <u>au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire</u> et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation - Capitalisation - Report de notes - Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;



6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1 ère année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20. Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20. Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.



Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.



Calendrier universitaire 2023/2024

Pré-rentrée d'années L1, L2 et L3	Lundi 4 septembre
Début des cours	11 septembre 2023
Pause pédagogique	Du 30 octobre au 05 novembre 2023
Examens (selon les années d'études)	Du 18 décembre 2023 au 12 janvier 2024
Vacances de fin d'année (Fermeture des sites d'enseignements)	Du 22 décembre 2023 au 07 janvier 2024
Début des cours du 2ème semestre	15 janvier 2024
Délibérations du premier semestre (selon les années d'études)	Du 12 au 16 février 2024
Pauses pédagogiques	Du 4 au 10 mars 2024 et du 29 avril au 5 mai 2024
Examens (selon les années d'études)	Du 22 avril au 24 mai 2024
Délibérations du second semestre (selon les années d'études)	Du 03 au 14 juin 2024
Examens de rattrapage	Du 17 au 28 juin 2024



IV- LES ETUDES DE SOCIOLOGIE

A- PRESENTATION DE LA FILIERE DE SOCIOLOGIE

Secrétariat de Sociologie – Bureau 217, 2ème étage Tanneurs Secrétariat pédagogique du Département

Prénom – NOM	Bureau	Téléphone
Fouzia Rolland	217	02 47 36 66 77
Marylène Moreau	217	02 47 36 65 45

Le secrétariat accueille les étudiants tous les jours de 9h00 (9h15 le vendredi) à 12h00 et de 13h30 à 16h30 excepté le lundi matin et le jeudi après-midi où il sera fermé.

Responsables de département : Valérie Cohen, Marie-Pierre Lefeuvre

Responsables du master : Alex Alber, Delphine Corteel

Équipe pédagogique affectée au Département

Prénom – NOM	Spécialité
Alex Alber	MCF sociologie
Hélène Bertheleu	PU sociologie
Bonini Nathalie	MCF Anthropologie
Bernard Buron	MCF sociologie
Valerie Cohen	MCF sociologie
Delphine Corteel	PU Sociologie
Jean-Marc De Grave	PU Anthropologie
Guillaume Etienne	MCF anthropologie
Aden Gaide	MCF sociologie
Sophie Laligant	MCF-HDR anthropologie
Marie-Pierre Lefeuvre	PU sociologie
Claire Lefrançois	MCF sociologie
Nadine Michau	MCF Audiovisuel/sociologie/anthropologie
Emilie Mariat-Roy	Anthropologue
Laurent Nowik	MCF HDR sociologie/démographie
Nicolas Oppenchaim	MCF sociologie
Claudie Rey	MCF sociologie
Thomas Sigaud	MCF Sociologie
Françoise Sitnikoff	MCF sociologie

MCF : maître(esse) de conférences ; MCF HDR : maître(esse) de conférences habilité(e) à diriger des recherches ; PU : professeur(e) des universités

Enseignants-chercheurs et chercheures CNRS associé-es à l'équipe pédagogique du master

Jérôme Camus	MCF sociologie à l'IUT de Tours	jerome.camus@univ-tours.fr
Frédéric Chateigner	MCF sociologie à l'IUT de Tours	frederic.chateigner@univ-tours.fr
Gulçin Erdi	Chargée de recherche CNRS	gulcin.lelandais@univ-tours.fr
Anna Perraudin	Chargée de recherche CNRS	anna.perraudin@univ-tours.fr

Intervenant-es professionnel-les

Jean-Luc Bouju	Directeur adjoint de l'Insertion et de l'Action Sociale Territoriale – Responsable de la MDCS de Vendôme	jean-luc.bouju@orange.fr
Laure Daviot – Ben Mustapha	Chargée de mission à l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Centre-Val de Loire (URHAJ	laure.daviot@unhaj.org



	Responsable du Pôle des formations d'Intervention	
Cédric Deban	Socio-Educative et de Coordination de parcours	cedric.deban@its-tours.com
	(ITS Tours)	
Julien Meunier	Conseiller Pédagogique / Ingénieur d'étude	julien.meunier@univ-tours.fr
Emilie Viard	Éducatrice populaire à la SCOP l'Engrenage	scoplengrenage@gmail.com

B- PRESENTATION DU MASTER METIERS DE LA RECHERCHE ET DE L'INTERVENTION SOCIALE ET TERRITORIALE

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Le master de sociologie et d'anthropologie organise sa formation autour des champs professionnels de la recherche, de l'intervention sociale et du développement territorial. L'ambition est d'inscrire les entrées de l'intervention sociale et du développement des territoires dans des transformations sociales larges, et de développer des méthodes et démarches sociologiques et anthropologiques sur ces dimensions. Celles-ci sont précisées dans la définition de trois champs de spécialisation : C1 – Questions sociales et dynamiques territoriales ; C2 – Engagement et conflits ; C3 – Formes de socialisation et inégalités. Le Master tient ainsi la double contrainte d'identifier les métiers liés à une formation en sociologie et anthropologie dans plusieurs champs professionnels et de permettre la poursuite en thèse.

UN MASTER INDIFFERENCIE VALORISANT LES OUTILS SOCIOLOGIQUES ET L'ENQUETE DE TERRAIN

Il s'agit d'un master indifférencié articulé autour de deux parcours (1) Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie et (2) Métiers de l'intervention sociale et territoriale. L'indifférenciation permet d'articuler les formations préparatoires au doctorat et au marché de l'emploi. Elle se justifie par le niveau de formation et les exigences de celui-ci. Les étudiants de niveau master choisissant d'entrer sur le marché de l'emploi doivent aujourd'hui être formés à la recherche et par la recherche, et maîtriser les compétences leur permettant d'analyser et d'objectiver un ensemble de réalités sociales par la maîtrise des outils scientifiques. Ils doivent réaliser un mémoire de recherche (construction d'objet, opérationnalisation méthodologique, collecte et traitement de données sur un terrain, rédaction d'un document long restituant les résultats de la recherche) qui suppose un accompagnement méthodologique. Cette configuration de formation permet de valoriser la mobilisation des outils et méthodes de la recherche sociologique et anthropologique dans une diversité de champs professionnels. Les étudiants de niveau master choisissant la voie doctorale évoluent également dans une perspective professionnalisante. Par ailleurs, l'indifférenciation offre un cadre commun pour la réalisation d'un travail de réflexion ancré à partir d'un terrain. Les projets professionnels des étudiants peuvent évoluer en cours de parcours, la poursuite en doctorat pouvant être finalement préférée à une entrée sur le marché du travail à la fin du master et inversement.

UN CHOIX ENTRE DEUX PARCOURS

L'orientation préférentielle des étudiants s'articule autour du choix d'un des deux parcours : (1) Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie pour la voie doctorale ; (2) Métiers de l'intervention sociale et territoriale pour les autres. Dans les deux parcours, le master met l'accent sur la formation aux outils et aux méthodes (quantitatives, qualitatives, ethnographique, audiovisuelle, etc.) et leur mobilisation dans les champs tant académiques que professionnels.

La formation est ouverte aux étudiants en formation continue et tout au long de la vie. Elle peut intéresser, entre autres, des responsables d'établissements sociaux ou médico-sociaux, des chefs de services éducatifs, des éducateurs spécialisés, des assistants sociaux et des animateurs employés principalement dans des établissements sociaux, ainsi que des chargés de projet et de mission dans les divers organismes publics ou privés des différents domaines l'intervention territoriale. Elle constitue pour ces professionnels un atout pour développer des compétences en matière d'ingénierie de l'intervention sociale et du développement territorial dans un contexte où celle-ci est désormais un outil nécessaire pour (re)penser les enjeux et l'organisation de l'intervention sociale et territoriale.

La dynamique pédagogique du Master s'appuie sur un grand nombre d'enseignements participatifs et par projets. Le master propose de nombreux enseignements d'accompagnement qui partent de questions issues du terrain et des préoccupations des étudiants pour développer des apports sociologiques ou méthodologiques, qui permettent des réflexions croisées entre professionnels, étudiants, terrains. La dynamique pédagogique proposée favorise l'activité des étudiants à la fois individuelle et collective (collectif de chercheurs, croisements de terrains, de méthodes, de questionnements, de lectures, rencontres avec les étudiants d'autres filières ou d'autres universités, cf. les journées d'études des M2 Tours-Poitiers-Limoges). L'implication des étudiants dans ces activités est un élément de leur socialisation professionnelle que ce soit dans les métiers de la recherche ou de l'intervention sociale et territoriale.



Le master s'appuie par ailleurs sur les ressources locales, notamment l'Observatoire des inégalités, la coopérative d'éducation populaire l'Engrenage, Villes au carré, etc., et œuvre ainsi à un ancrage local pour les stages et les partenariats avec des institutions, des associations, des coopératives.

UN MEMOIRE PERSONNEL ACCOMPAGNE EN 1ERE ET EN 2EME ANNEE

Les sujets qui peuvent être traités dans le cadre des mémoires sont potentiellement très variés. Pour la réalisation de leurs mémoires, en M1 et en M2, les étudiants bénéficient d'un suivi renforcé, avec des ateliers collectifs d'accompagnement qui s'étalent tout au long de la formation, et qui s'ajoutent au suivi de leur directeur de mémoire. De plus, certains enseignants impliqués dans l'utilisation ou le développement de méthodes innovantes se proposent d'apporter un soutien méthodologique supplémentaire dans certains domaines spécialisés (analyse de l'image, de la vidéo, approches textométriques etc.).

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les titres du master et des parcours permettent de rendre visibles deux types de débouchés professionnels auxquels il conduit :

- Métiers académiques : Maître de conférences ; Professeur d'université ; Chargé de recherche ; Directeur de recherche ; Ingénieur de recherche ; Ingénieur d'études.

Structures d'emploi : établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche (CNRS, INRA, IRD, CETU, etc.), établissements sous tutelle (CEREQ, ONISEP, INRP, etc.), instituts de formation.

- Métiers de l'intervention sociale et territoriale : Chargé d'études ; Chargé de mission ; Chef de service dans une collectivité territoriale ; Chef de projet de développement local ; Coordinateur de dispositif de développement local ; Coordinateur de projets d'animation sociale ; Conseiller en développement local ; Conseiller d'insertion sociale ; Conseiller auprès des collectivités territoriales ; Consultant.

Structures d'emploi : collectivités territoriales (communes, établissements publics de coopération intercommunale, conseils départementaux, régions), organismes publics ou parapublics d'action sociale et d'aménagement du territoire, ministères, groupements d'intérêt public, sociétés d'économie mixte, agences de développement local et d'urbanisme, bureaux d'études, observatoires, associations, fédérations d'associations, fondations, coopératives, organisations internationales.

Secteurs d'activité : social, éducatif, médico-social, culturel, services à la personne (enfance, jeunesse, personnes âgées), politique de la ville, développement local et territorial, emploi, économie sociale et solidaire, insertion par l'économie, environnement, tourisme, culture, santé

CONDITIONS D'ACCES:

Ce master requiert des compétences en sociologie ainsi qu'un appétit pour le travail de terrain, une bonne maîtrise de la langue française, un esprit critique, une aptitude au travail autonome et de la curiosité intellectuelle.

CONDITIONS D'ACCES EN 1ERE ANNEE DE MASTER:

L'entrée en Master 1 mention sociologie se fait sur dossier.

CONDITIONS D'ACCES EN 2EME ANNEE DE MASTER:

L'admission en deuxième année est automatique pour les titulaires du Master 1 d'anthropologie et sociologie obtenu à Tours. Elle est soumise à un examen des dossiers et des projets scolaires-professionnels pour les candidatures extérieures. Les candidats doivent alors présenter un parcours de formation qui atteste de pré-requis et d'un projet de recherche. La présentation de ce projet n'excédera pas deux pages.

Le jury de master décide de l'acceptation du candidat sur la base des critères suivants :

- Adéquation du projet de recherche avec les parcours thématiques de la spécialité
- Intérêt et faisabilité du projet de recherche proposé
- Qualité du mémoire de M1
- Résultats des années précédentes



C - ORGANISATION DE LA FORMATION

La coloration thématique du master s'organise autour de 3 champs de spécialisation articulant les différents enseignements, et structurant la formation sur les 4 semestres, parmi lesquels les étudiants auront à en choisir deux.

- Champ 1: Questions sociales et dynamiques territoriales (C1). Ce champ analyse les questions sociales et les dynamiques territoriales à partir de trois dimensions structurantes : les transformations institutionnelles et politiques, les acteurs qui y participent, les populations et leurs pratiques.
- Champ 2 : Engagements et conflits (C2). Ce champ analyse la diversité des formes d'engagement dans l'espace public et le travail (notamment associatif), la multiplication de situations de conflits et l'institutionnalisation de processus de démocratie participative.
- Champ 3 : Formes de socialisation et inégalités (C3). Ce champ analyse la diversité des modes de socialisation et de savoirs, et leur contribution à la production des rapports sociaux de classe, de sexe et de « race ».

Le master propose deux parcours, (1) un parcours Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie ; (2) un parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale. Ils en ont en commun les cours de deux des enseignements de spécialisation et se différencient ensuite :

- (1) Les étudiants choisissant le parcours « Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie » suivront les enseignements d'un 3e champ de spécialisation et un renforcement en sociologie et anthropologie. Ils pourront faire un stage de recherche sur le terrain d'enquête ou dans un laboratoire de recherche.
- (2) Les étudiants choisissant le parcours « Métiers de l'intervention sociale et territoriale » suivront des enseignements donnés par des professionnels sur les métiers, les dispositifs, les publics vulnérables et les méthodes permettant d'opérationnaliser leurs connaissances. Ils réaliseront un stage optionnel en M1 (stage court de 2 mois) et un stage obligatoire en M2 (5 à 6 mois).

AVERTISSEMENT

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment à cause d'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat**, *qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre*, est assimilé à une fraude.

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

- 1° L'avertissement;
- 2° Le blâme;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

C1- PRESENTATION DU MASTER 1ERE ANNEE (M1)

Responsables de la Mention du master : Alex Alber, Delphine Corteel

Responsables du Parcours Métiers intervention sociale et territoriale (M1 et M2): Alex Alber, Delphine Corteel

Responsables du Parcours Métiers de la recherche (M1 et M2) : Alex Alber, Delphine Corteel



C1.1- MAQUETTE DE M1 – S7

C1.1- MAQUETT			1ère année = 6	50 crédits ECTS soit 30 crédits par semestr ur chaque élément pédagogique	re A			
SEMESTRE/UE		ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 7 (S7)								
	Les é	étudiants	choisissent so	it C1-C2, soit C1-C3, soit C2-C3				
	2	6	100		40			40
UE 7.1 : Enjeux	1	3	50	Champ de spécialisation 1 (C1) 7.1.1 Questions sociales et dynamiques territoriales : Transformations du salariat et processus d'intégration sociale	20			20
sociologiques et anthropologiques 1 (2 champs de spécialisation à choisir sur 3)	1	3	50	Champ de spécialisation 2 (C2) 7.1.2 Engagements et conflits: Formes d'engagement et participation	20			20
, , , ,	1	3	50	Champ de spécialisation 3 (C3) 7.1.3 Formes de socialisation et inégalités: Le populaire au sein des rapports sociaux	20			20
	2	6	100			60		60
	1	2	50	7.2.1 Outils pour l'enquête 1 : Méthodes d'enquête quantitatives et ethnographiques		24		24
UE 7.2 : Savoirs méthodologiques1	1	2	50	7.2.2 Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 1		24		24
		2	50	7.2.3 Atelier projets collectifs (avec possibilité de stage)		12		12
	QP	QP		7.2.4 Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 1		12		12
UE 7.3 : Mémoire de recherche 1	3	9	250	7.3.1 Mémoire intermédiaire 1				
_				oit dans le Parcours « Métiers de la rec	herche » so	it dans le	Parcours	« Métiers de
Parcours	l'inte	erventior 6	sociale et terr	itoriale »	20	24		44
	1	3	50	Un 3º champ de spécialisation	20			20
UE 7.4 A : Parcours Métiers de la recherche 1	1	3	50	(C1. C2 ou C3) 7.4.2 Terrains et travaux 1 : Anthropologie des mondes contemporains	20	24		24
UE 7.4 B : Parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale 1	1	3	50	7.4.3 — Connaissance des métiers 1 : Champs et métiers de l'intervention sociale et médico-sociale (10h) 7.4.4 — Connaissance des dispositifs 1 : Politiques publiques, et métiers du développement territorial (10h)	20			20
	1	3	50	7.4.5 Connaissance des publics vulnérables 1: 7.4.5.1— Précarité, exclusion et chômage (12h) 7.4.5.2— Migrations, frontières et question sociale (12h)		24		24
UE 7.5 : Langues 1	1	3	50	7.5 Langue vivante	CO	18		18
Total S7	10	30	600		60	114		174

C1.2- DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M1 – S7



Transformations du salariat et processus d'intégration sociale		
Volume horaire	20 h	
Enseignant.es	Alex Alber, Delphine Corteel, Claire Lefrançois	

Le cours aborde « les transformations du salariat et les processus d'intégration sociale » à partir de recherches récentes, dont celles des enseignants du cours.

Descriptif de l'enseignement

Delphine Corteel reviendra d'abord sur l'institution du salariat en s'appuyant, notamment, sur les travaux de Robert Castel. Elle abordera ensuite ce que Sophie Bernard appelle *Le nouvel esprit du salariat* (PUF, 2020) et s'intéressera enfin à d'autres formes d'emploi et/ou de travail non salarié, comme l'autoentrepreneuriat ou le travail bénévole.

Claire Lefrançois abordera ensuite quelques éléments de sociologie du chômage (ses définitions officielles et ses contours, ses politiques publiques et les expériences de perte d'emploi par les individus).

Enfin, Alex Alber présentera les logiques de la Nouvelle Gestion Publique et leurs conséquences sur les perspectives de carrière des agents de l'Etat.

Références bibliographiques	Proposées à chaque séance.
Evaluation	Ecrit



Formes d'engagement et participation		
Volume horaire	20 h	
Enseignantes	Hélène Bertheleu	

Le cours propose des outils théoriques et méthodologiques pour analyser l'émergence et le développement des processus de « démocratie participative », depuis les revendications des mouvements sociaux urbains des années 1960-70 jusqu'à l'institutionnalisation de procédures de participation à partir des années 1990. Cet enseignement a pour objectif de présenter un état de la recherche sur les raisons, les modalités et les effets d'une participation accrue des populations – « citoyens », « habitants » ou « usagers » – dans l'action publique. Il s'appuie sur de nombreux cas empiriques et sur des recherches menées par l'enseignante sur des formes d'engagement et de participation variées.

Descriptif de l'enseignement

Le cours est organisé en trois temps. Nous verrons d'abord comment définir les termes du débat (engagement, participation, démocratie participative, délibérative, directe, etc.) et se repérer dans les dispositifs participatifs existants et de rappeler les origines de la démocratie participative en ayant recours à une approche socio-historique. Un deuxième moment portera sur l'analyse des effets de la participation, notamment en matière de savoirs citoyens et d'apprentissages. La troisième partie du cours développera les enjeux de la participation dans deux champs de l'intervention sociale et territoriale : celui du travail social où se développe la problématique de l'*empowerment* ou du « pouvoir d'agir » et celui des territoires où la participation est une des dimensions du développement .

- BACQUE, Marie-Hélène, REY, Henri et SINTOMER, Yves (dir.) (2005), Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative, Paris : La Découverte.
- BACQUE, Marie-Hélène, BIEWENER, Carole (2013), *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris : La Découverte.
- BALAZARD, Hélène (2015), Agir en démocratie, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier.
- BERTHELEU, Hélène et NEVEU, Catherine (2006), « De petits lieux du politique : individus et collectifs dans des instances de "débat public" à Tours », Espaces et sociétés, n° 123, p. 37-51.
- BLONDIAUX, Loïc (2008), Le nouvel esprit de la démocratie. Actualités de la démocratie participative, Paris : Seuil.
- BLONDIAUX, Loïc et FOURNIAU, Jean Michel (dir.) (2011), « Démocratie et participation : un état des savoirs », *Participations*, n° 1.
- CALLON, Michel, LASCOUMES, Pierre et BARTHE, Yannick (2001), Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique, Paris : Seuil.
- CARREL, Marion (2013), Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Lyon : ENS Éditions.
- NEVEU, Catherine (dir.) (2007), *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*, Paris : L'Harmattan.
- NEVEU, Catherine (2011), « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, n° 1, p. 186-209.
- NEZ, Héloïse (2015), Urbanisme : la parole citoyenne, Lormont, Le bord de l'eau.
- NEZ, Héloïse (dir.); NEVEU, Catherine (dir.); et GARNIER, Julie (dir.). Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux: Reconfigurations militantes et professionnelles. [en ligne]. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion, 2023.
- Nez, H., Neveu, C. & Garnier, J. (2023). Saisir le politique des centres sociaux. Formes de participation et de pouvoir d'agir dans des espaces délaissés par les sciences sociales. Participations, 35, 19-49SEGUIN



Laura (2015), « Entre conflit et participation. Double apprentissage dans un mini-public et un mouvement de contestation », *Participations*, n°13, p. 63-88.

- SINTOMER, Yves (2007), Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative, Paris : La Découverte.
- TALPIN, Julien. Le community organizing : une inspiration possible pour les centres sociaux ? Réflexions sur les conditions de félicité des processus d'empowerment In : Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux : Reconfigurations militantes et professionnelles [en ligne]. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2023

Evaluation	Analyse de textes/vidéos et débats en cours.



Le populaire au sein des rapports sociaux	
Volume horaire	20 h
Enseignants	Delphine Corteel
Objectife de cours	·

Le cours commencera avec la présentation du passage d'une sociologie de la classe ouvrière à une sociologie des classes populaires et de la manière dont les outils conceptuels ont évolué pour décrire et analyser de manière plus ajustée un monde social, dont certaines parties restaient jusqu'alors invisibles, mais aussi pour rendre compte de transformations. On travaillera ensuite à partir d'enquêtes qualitatives et/ou quantitatives en milieu populaire pour mieux saisir les enjeux et les débats qui traversent la sociologie des classes populaires, mais aussi mieux comprendre ce que la sociologie nous apprend des classes populaires.

Descriptif du cours

Le cours sera organisé en trois temps :

- D'abord une partie « magistrale » en guise d'introduction,
- Puis les étudiant es seront amené es à participer activement à partir de la lecture de textes issus d'enquêtes menées en milieu populaire afin d'en présenter les enjeux théoriques, les outils conceptuels, les choix méthodologiques et les résultats ; au fur et à mesure de la progression du cours, il vous sera demandé de mettre les différents textes en perspective les uns avec les autres afin de comprendre comment ils se répondent, s'opposent, se complètent...
- enfin un travail de synthèse mené collectivement permettra de faire émerger les points importants qui se dégagent du travail réalisé en cours.

Références bibliographiques

Amsellem-Mainguy Yaëlle, *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de SciencesPo, 2021.

Avril Christelle, 2014, Les aides à domicile : un autre monde populaire, Paris, La Dispute.

Bernard Sophie, *Uberusés. Le capitalisme racial de plateforme*, Paris, PUF, 2023.

Collectif Rosa Bonheur, La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire, Paris, Editions Amsterdam, 2019.

Deldrève Valérie, Pour une sociologie des inégalités environnementales, Bruxelles, Peter Lang, 2015.

Fassin Didier, La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers, Paris, Seuil, 2011.

Jounin Nicolas, 2008, *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte.

Renahy Nicolas, 2010 [2005], *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte. Scott James, 2008 [1992], *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éditions Amsterdam.

Siblot Yasmine, 2006, Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires, Paris, Presses de Sciences Po.

Siblot, Yasmine, et al. Sociologie des classes populaires contemporaines. Armand Colin, 2015.

Skeggs Beverly, 2015 [1997], *Devenir des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone.

Wacquant Loïc, 1999, Les prisons de la misère, Paris, Raisons d'agir.

Evaluation 4 pages	
---------------------------	--



Méthodes d'enquête quantitatives et ethnographiques							
Volume horaire	/olume horaire 24 h						
Enseignants	Thomas Sigaud, Alex Alber + enseignant.es en charge de l'atelier d'enquête collective.						
Objectifs du cours							

Transmettre une connaissance satisfaisante des démarches quantitative et qualitative en sociologie et, plus largement, doter les étudiants de méthodes et d'outils informatiques adaptés à leurs besoins en vue de la réalisation de leur enquête puis de leur mémoire de Master.

Une partie des enseignements sera consacrée au choix des méthodes utilisées dans le mémoire et au travail d'entrée sur le terrain de recherche.

Descriptif de l'enseignement

Le cours est structuré en trois parties :

- 1) Prenant acte de l'importance qu'ont prise les méthodes quantitatives dans la pratique tant académique que non-académique de la sociologie, le premier volet de ce cours a pour objectif d'outiller les étudiants pour leur permettre d'accéder à une manipulation autonome d'outils d'analyse quantitative : analyse toutes choses égales par ailleurs, analyse de correspondances, analyse quantitative de données qualitatives. Les étudiants seront formés à la mise en pratique de ces méthodes sur des logiciels spécialisés. A l'issue de ce cours, les étudiants pourront lire et discuter des travaux employant ces méthodes, et les mettre en œuvre dans leurs recherches personnelles. Le cours a aussi pour objectif d'accompagner les étudiants dans le choix des méthodes utilisées pour la réalisation de leur mémoire et d'apporter un soutien méthodologique à ceux et celles qui envisagent d'y intégrer une démarche quantitative.
- 2) La deuxième partie du cours propose d'approfondir la compréhension de la pratique de l'enquête ethnographique en reliant les cadres épistémologiques et méthodologiques à ce qui peut parfois apparaitre comme indigne d'être pris en considération : opportunités personnelles de terrain, moyens matériels et humains, appréhensions dans le rapport aux enquêté-e-s, intensité variable de l'investissement sur le terrain... bref, tout ce qui peut faire le quotidien d'une enquête sociologique. En s'appuyant sur des récits et analyses d'expériences d'enquêtes réalisées par des chercheurs-cheuses ou par les étudiant-e-s, on s'intéressera plus spécifiquement à la transformation des rapports au terrain comme contribution à la compréhension des phénomènes sociaux étudiés ainsi qu'aux conditions de productions d'une recherche collective. Ce cours a donc vocation à soutenir les étudiant-e-s dans leur démarche d'enquête collective et dans l'élaboration de leur mémoire.
- 3) La troisième partie du cours vise à présenter les outils proposés par les logiciels de traitement de données qualitatives, avec une formation sur un logiciel libre de retranscription et de codage des entretiens (http://www.sonal-info.com)

Evaluation Dossier à rendre (analyse de donné	es quantitatives)
--	-------------------



Atelier d'accompagnement des recherches 1						
Volume horaire	24 h					
Enseignants	Nathalie Bonini, Nadine Michau					
Objectifs du cours						

Le cours propose un accompagnement collectif des étudiant-e-s dans l'élaboration d'un sujet puis dans la construction d'un objet de recherche. À partir des interrogations exprimées par les étudiants, il s'agira d'apporter un appui à la formulation de la question de départ, à l'approche d'un terrain de recherche, à la conception d'une problématique, et d'hypothèses de recherche. Les séances donneront l'occasion de rappeler les règles méthodologiques et d'aider les étudiants à s'engager rapidement dans l'activité de recherche avec un directeur de mémoire. Nadine Michau abordera l'usage de la vidéo dans la pratique de l'enquête ethnographique.

Descriptif du cours

La modalité pédagogique est de partir des écrits produits par les étudiants entre chaque séance. Ces textes seront partagés au sein de groupes afin que les questions soulevées permettent à chaque étudiant-e de nourrir sa réflexion personnelle et d'être en mesure d'élaborer un texte différent pour la séance suivante. Lors des trois premières séances, il s'agira de définir un sujet, d'interroger sa faisabilité et d'avoir engagé un travail de lecture en lien avec le sujet choisi. Au terme de ces trois séances, les étudiants devront déposer un pré-projet et avoir pris contact avec un enseignant-chercheur susceptible d'encadrer son travail de recherche.

Lors des trois séances suivantes, les groupes seront désormais construits en fonction des proximités des sujets choisis. Lors de la quatrième séance, il s'agira d'avoir un travail critique sur son propre écrit afin de repérer le rapport du chercheur à son sujet, la place des références et le rôle du travail exploratoire dans la construction de l'objet de recherche. Lors de la séance suivante, le travail en groupe sera centré sur l'apport des lectures dans l'élaboration du questionnement, et la sixième séance fera le point sur le travail exploratoire et son apport dans la mise en énigme de la recherche.

l'objectif sera de sensibiliser les étudiants à la méthodologie de l'image dans les travaux de recherche: Une partie du TD portera sur l'enquête audiovisuelle et ses formes d'expositions dans l'élaboration d'un objet de recherche en sciences sociales. Nous interrogerons la construction d'un protocole d'enquête articulant entretiens, images et textes.

- Lemieux Cyril (2010), « Problématiser », in Paugam Serge (dir.), L'enquête sociologique, Paris, PUF, p. 27-51.
- Stéphane Beaud, Florence Weber (1998), « Choisir un terrain : un lieu, un milieu d'enquête », in Guide de l'enquête de terrain, La découverte, p. 49-58
- Paugam Serge (dir.) (2012), L'enquête sociologique, Paris, PUF.
- Peneff Jean (2009), Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales, Paris, La découverte

Evaluation	Un écrit faisant état de l'avancée de la recherche, soumis à l'enseignant-e
	chargé-e du suivi de l'étudiant, déposé au retour des congés d'hiver.



Anthropologie des mondes contemporains					
Volume horaire 24 h					
Enseignantes	Jean-Marc De Grave				

L'objectif de ce TD consiste à explorer la pertinence et le renouvellement de l'anthropologie face aux mondes contemporains dans un contexte de globalisation, que ce soit par la posture adoptée, les thèmes d'investigation ou les grilles de lecture conceptuelles.

Descriptif de l'enseignement

Le cours propose de se pencher sur le rapport à l'environnement appréhendé par le prisme de la responsabilité des collectifs humains. Il s'agira d'y sonder le rapport qui s'établit entre environnements sociaux et phénomènes de déresponsabilisation, dans la perspective d'un rapport ontologique à la crise écologique. Dans une présentation générale, nous aborderons des thèmes comme la suprématie de l'être humain sur les non-humains, le centralisme religieux, politique et productiviste, les ethnosciences, « la science » et les humanités environnementales. Il s'agira de voir comment les problèmes environnementaux sont avant tout liés aux modes de représentation et d'organisation sociales, de voir — ensuite — que la déresponsabilisation vis-à-vis du monde non humain a une très longue histoire qui se prolonge dans le fait de favoriser essentiellement les approches climatiques, biologiques et technologiques pour espérer résoudre des problèmes avant tout sociaux.

Evaluation : les travaux de TD porteront sur des thèmes liés, à choisir par les étudiants pour constituer un dossier, par exemple : gouvernances alternatives, démocratie participative, engagement, activisme, écoféminisme, communs, foncier, gestion durable, agroécologie, biopiraterie, réchauffement climatique, ressources marines, écotourisme.

- Augé, Marc 1992 Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Seuil.
- Bateson, Gregory 1977 Vers une écologie de l'esprit 1, Paris, Seuil.
- Condominas, Georges 1980 L'espace social à propos de l'Asie du Sud-Est, Paris, Flammarion.
- Dumont, Louis 1991, Essais sur l'individualisme Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne, Paris, Le Seuil.
- Durkheim, Emile 2013 (1893) De la division du travail social, Paris, PUF.
- Lafargue, Paul 1994 Le droit à la paresse, Éditions Mille et une nuits.
- Berque, Augustin 2018 Glossaire de la mésologie, Bastia, Editions Eoliennes.
- Bourdieu, Pierre 1980 Le Sens pratique, Paris, Ed. de Minuit.
- **de Coppet,** Daniel 1985 « ...Land owns people », dans D. de Coppet et R. J. Parkin *Contexts and Levels. Anthropological Essays on Hierarchy*, JASO Oxford, n°4: 78-90.
- 2001 « Les sociétés des Droits de l'Homme : un universel en question », dans C. Alès et C. Barraud De la distinction de sexe dans les sociétés, Paris, Éditions de la MSH : 101-111.
- **de Grave,** Jean-Marc 2015 « Contenu d'apprentissage, environnement et relation humaine. Une analyse comparative », *Cargo*, n° 3 : 63-79.
- Cresswell, Robert 1996 Prométhée ou Pandore, Paris, Kimé.
- **Descola,** Philippe 2005 *Par-delà nature et culture,* Paris, Gallimard.
- Dumont, Louis 1977 <u>Homo Æqualis</u> I: genèse et épanouissement de l'idéologie économique, Paris, Gallimard.



- 1978 « La Communauté anthropologique et l'idéologie », L'Homme, t. 18 n°3-4 : 83-110.
- Durkheim, Emile 2007 [1893] De la division du travail social, Paris, PUF.
- 1960 [1912] Les formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, PUF.
- Goody, Jack 2010 Myth, Ritual and the Oral, Cambridge Univ. Press: 117-152.
- Graeber, David 2013 Dette, 5000 ans d'histoire, Paris, Les liens qui libèrent.
- **Guille-Escuret,** Georges 2003 « Efficacité technique, efficacité sociale. Le technique est-il dans le social ou face à lui ? », *Techniques et culture*, n°40 : 1-28.
- Iteanu, André 2010 « Introduction » dans La cohérence des sociétés, Paris, MSH : 7-49.
- Laligant, Sophie 2007 Un point de non-retour. Anthropologie sociale d'une communauté rurale et littorale bretonne, Rennes, PUR.
- Lévi-Strauss, Claude 1983 « Structuralisme et écologie », chap. 7 dans Le regard éloigné, Plon : 143-166.
- Leroi-Gourhan, André 1973 [1945] Évolution et Techniques. Milieu et technique. Paris, Albin Michel.
- Leroi-Gourhan, André 1983 Le fil du temps, Fayard.
- Martinelli, Bruno 2005 « Style, technique et esthétique en anthropologie », dans Martinelli,
 L'Interrogation du style. Anthropologie, technique et esthétique, Aix-en-Provence, PUP: 19-66.
- Mauss, Marcel 1993 (1904-1905) « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo. Étude de morphologie sociale », dans Sociologie et anthropologie, Paris, PUF: 389-477.
- Rist, Gilbert 1996 Le Développement : Histoire d'une croyance occidentale, Paris, Presses de Sciences Po.
- **Rose**, Deborah et **Robin**, Libby 2004 "The Ecological Humanities in Action : An Invitation", *The Australian Humanities Review*, n°42.
- Sahlins, Marshall 1976 Age de pierre, âge d'abondance. Economie des sociétés primitives, Gallimard.
- Sahlins, Marshall 2008 "The stranger king or elementary forms of the politics of life", Indonesia and the Malay World, n° 105: 177-199.
- Scott, James C. 2013 Zomia ou l'art de ne pas être gouverné, Paris, Le Seuil.
- Stiegler, Bernard 2015 La Société automatique : 1. L'avenir du travail, Paris, Fayard.
- Stoczkowski, Wiktor 2012 « Une « humanité inconcevable » à venir : Lévi-Strauss démographe », Diogène,
 n° 238 : 106-126.
- Zuber, Valentine 2017 L'Origine religieuse des droits de l'Homme. Le christianisme face aux libertés modernes, Genève, Labor et Fides.
- **Zuber**, Valentine 2020 *La Laïcité en débat. Au-delà des idées reçues*, Paris, Le Cavalier bleu.



Atelier projets appliqués collectifs 1					
Volume horaire	12 h				
Enseignant	Hélène Bertheleu, Claire Lefrançois				
Objectife des serves					

Les étudiants de master 1 auront à participer à un projet collectif de recherche au profit d'une institution. Cette commande qui s'adresse à l'ensemble des étudiants de master 1 leur demande :

- de réfléchir collectivement aux aspects méthodologiques spécifiques à cette recherche;
- de s'approprier l'objet de recherche à partir des textes théoriques de sociologie sur ces questions ;
- d'être capable de situer cette commande réelle dans son environnement institutionnel et de recherche :
- d'analyser la manière dont le groupe s'organise collectivement pour répondre à la commande ;
- de participer à la collecte des données de terrain, ainsi qu'à leur analyse.

Descriptif du cours

L'objectif de ce premier module sera de réaliser un diagnostic socio-démographique des terrains d'enquête, de construire une problématique et une grille d'entretien collective. En fin du module, les étudiants réaliseront un entretien exploratoire par groupe de deux.

Quelques étudiants pourront faire de ce terrain leur mémoire individuel de master 1, voire de master 2 et auront un rôle particulier dans la coordination du travail avec les enseignants responsables et dans la suite du projet de recherche.

Evaluation	L'évaluation comportera une partie collective (dynamique d'ensemble de									
	contribution au projet) et une partie plus individuelle sur le travail									
	d'élaboration théorique et pratique de la recherche.									



Champs et métiers de l'intervention sociale et médico-sociale						
Volume horaire	10 h					
Enseignant	Jean-Luc Bouju					
01: ::(1						

Présenter les différents métiers de l'intervention sociale et médico-sociale pour donner aux étudiants une certaine connaissance de la structuration de ce champ d'activité, de sa constitution historique et de ses évolutions.

Descriptif de l'enseignement

Cet enseignement, sur les métiers de l'intervention sociale et médico-sociale, se présente en trois temps à la fois distincts et complémentaires :

- **Les métiers : Statut, rôle et fonction** Des métiers historiques aux métiers en devenir : la lutte des professions de l'action sociale et médico-sociale. De l'activité quotidienne à la recherche des nobles tâches (4 h).
- Les publics : De l'enfance en difficulté aux adultes assistés Ces publics qui mettent à mal les institutions et bousculent les professionnels. Entre compétences propres et compétences partagées. Spécialistes et généralistes : quels types de professionnels pour tels ou tels publics (3 h).
- Les dispositifs : De l'hébergement vers le milieu ouvert La perte de repère des professionnels entre les approches sectorielles historiques et la volonté de des-institutionnalisation portée par les politiques sociales européennes (3 h).

- BERGIER Bertrand, 1996, Les affranchis, Ed Desclée de Brouwer, Paris.
- CHARTIER Jean-Pierre, 1997, Les adolescents difficiles, Ed Dunod, Paris.
- FUSTIER Paul, 1972, L'identité de l'éducateur spécialisé, Ed Universitaires, Paris.
- FUSTIER Paul, 1999, Le travail d'équipe en institution, Ed Dunod, Paris.
- FUSTIER Paul, 1993, Les corridors du quotidien, Ed P.U.L, Lyon.
- GOGUEL D'ALLONDANS & ADAM, 1990, Pathologies des institutions, Ed Erès, Toulouse.
- GUILLOU Jacques, 1998, Les jeunes sans domicile fixe et la rue, Ed L'harmattan, Paris.
- HUERRE Patrice, 1996, L'adolescence en héritage, Ed Calmann–Lévy, Paris.
- PETITCLERC Jean-Marie, 2004, Enfermer ou éduquer, Ed Dunod, Paris.
- PETITCLERC Jean-Marie, 1998, Le jeune, l'éducateur et la loi, Ed Don Bosco, Paris.
- PETITCLERC Jean-Marie, 2001, Les nouvelles délinquances des jeunes, Ed Dunod, Paris.
- PORQUET Jean-Luc, 1987, La débine, Ed Flammarion, Paris.
- ROQUEFORT Daniel, 1995, Le rôle de l'éducateur, Ed L'harmattan, Louvain
- ROUZEL Joseph, 2004, Le quotidien en éducation spécialisée, Ed Dunod, Paris.
- ROUZEL Joseph, 1997, Le travail d'éducateur spécialisé, Ed Dunod, Paris.

Evaluation	Rédiger	une	note	synthétique	d'une	à	deux	pages	sur	les	grands
	changen	nents	qui s'o	opèrent dans	le secte	ur	social	et méd	ico-s	ocial	



Politiques publiques, et métiers du développement territorial		
Volume horaire	10h	
Enseignants	Julien Meunier	

Dynamiques territoriales et métiers du territoire

Comprendre les réformes récentes des dynamiques territoriales et des métiers du territoire.

Conduire un diagnostic social et territorial

Cette partie de cours est complémentaire de la démarche d'enquête dans l'espace public, notamment celle proposée dans le master. Ces enquêtes viennent alimenter l'analyse produite par les comparaisons d'indicateurs sociaux et les apports des professionnels

Conduire une observation sociale partenariale, et produire un diagnostic territorial :

- Les obligations : contrats territoriaux, contrats avec la CAF....
- Clarifier les attendus, formuler les problématiques,
- Qu'est-ce qu'un indicateur ? construire un référentiel
- Se repérer dans les fournisseurs de données, les échelles territoriales, les chiffres clés,
- Le site de l'Insee, de la politique de la ville,
- Passer une commande, les agences d'urbanismes, les cabinets d'études
- S'outiller pour le diagnostic
- Produire et communiquer des présentations synthétiques

Descriptif de l'enseignement

Apports théoriques avec des illustrations concrètes vécues par le formateur pour la première partie. Les échanges sont favorisés avec les étudiants pour une prise de recul favorisant l'analyse et la mise en perspective.

- BARBIER R. La recherche action. Paris, Anthropos/Economica, 1996
- BERNOUX J.F. Mettre en œuvre le développement social territorial: méthodologie, outils, pratiques. Paris, Dunod, 2002
- DENIEUL P.N, LAROUSSI N. : Le développement social local et la question des territoires. Paris, L'harmattan, 2005
- DUMONT G-F. Les territoires : diagnostic et gouvernance. Paris, Armand Colin, 2018

Evaluation :	A préciser en lien avec l'enquête collective



Connaissance des publics vulnérables		
Volume horaire	24 h	
Enseignant.es	Hélène Bertheleu, Valérie Cohen, Nicolas Oppenchaim, Anna Perraudin	
Objectifs du cours		

Le cours propose aux étudiants des outils conceptuels permettant d'analyser les publics précarisés, en mettant l'accent sur plusieurs phénomènes producteurs de vulnérabilités : les migrations, les exclusions résidentielles, la précarité sur le marché de l'emploi. Au-delà de ces domaines d'analyse, il s'agira de déconstruire les catégories d'analyse de la pauvreté. L'objectif est également d'amener les étudiants à saisir le caractère divers et complexe des inégalités sociales, par une approche sensible à l'intersectionnalité des rapports sociaux. Les étudiants devront être capables de développer une analyse sur trois niveaux : les logiques structurelles, les capacités d'agir des acteurs, et les vécus de la vulnérabilité.

Descriptif de l'enseignement

Le cours se décomposera en 8 séances de 3 heures.

Les quatre premières séances traiteront de situations de précarité économique à partir d'une analyse de la littérature existante et des travaux d'enquêtes. La première séance sera consacrée à une réflexion sur les catégories d'analyse pour identifier et caractériser les situations marquées par la pauvreté des ressources monétaires. La seconde séance partira d'enquêtes de terrain qui mettent à l'épreuve ces catégories d'analyse en portant une attention privilégiée aux contraintes et modes de contrôle qui structurent la précarité mais également aux pratiques de subsistance qui s'y développent. Les deux séances suivantes porteront sur la population sans-logement. Après avoir détaillé les difficultés méthodologiques et déontologiques de l'étude de cette population, ainsi que ses principales caractéristiques, nous nous intéresserons aux pratiques spatiales quotidiennes des personnes sans-logement (présence dans les espaces publics urbains; mobilités dans la ville, etc.). Nous nous intéresserons notamment aux enfants et aux adolescents hébergés en hôtel social, dont le quotidien est déterminé par les politiques publiques de prise en charge des familles migrantes. Les quatre dernières séances seront consacrées aux migrations, saisies dans leurs dimensions nationales, locales, mais aussi transnationales. En s'appuyant sur des exemples de trajectoires de vie, le cours reviendra sur les concepts et outils à disposition pour saisir les migrations internationales, puis envisagera la question des frontières, les conditions de leur franchissement mais aussi et surtout leurs effets dans la vie quotidienne des personnes en situation irrégulière. Les migrations seront analysées au prisme du genre et les paradigmes de l'intégration et de la citoyenneté seront interrogés. Le cours envisagera, pour finir les formes de communalisation ethnique et leurs effets, et l'intérêt des réseaux diasporiques pour faire face aux vulnérabilités sociales.

- J-Y. Blum; M. Eberhard Les immigrés en France, La Documentation française, 2014.
- C. Brousse, J-M Firdion, M. Marpsat, Les sans-domicile, Paris, La Découverte, 2008.
- D. Cefaï; E. Gardella, L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris, Paris, La Découverte, 2011.
- J.F Laé, N. Murard, Deux générations dans la débine. Enquête dans la pauvreté ouvrière, Paris, Bayard, 2011.
- Jean-Michel Lafleur et Justine Duchesne, « Migration de retour, genre et remises sociales : le retour des migrantes boliviennes d'Espagne durant la crise économique », Revue européenne des migrations internationales, vol. 33 - n°2 et 3 | 2017, 183-201.
- S. Paugam, Les formes élémentaires de la pauvreté, Paris, PUF, 2013.
- A. Spire, 2008, Accueillir ou reconduire: enquête sur les guichets de l'immigration, Paris, France, Raisons d'agir, 2008.

Evaluation	Contrôle continu



C1.3- MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DU M1 – S7

UNITES D'ENSEIGNEMENT		REGIME GENERAL					REGIME SPECIAL D'ETUDES				
Détailler éléments pédagogiques		Session 1		Session 2			Session 1		Session 2		
SEMESTRE 7	30										
UE1 : Enjeux sociologiques et anthropologiques 1	6			2			2		2		2
Champ de spécialisation 1 (C1) - Questions sociales et dynamiques territoriales : Transformations du salariat et processus d'intégration sociale	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Champ de spécialisation 2 (C2) – Engagements et conflits : Formes d'engagement et participation	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Champ de spécialisation 3 (C3) – Formes de socialisation et inégalités : Le populaire au sein des rapports sociaux	3	С	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE2 : Savoirs méthodologiques 1	6			2			2		2		2
Outils pour l'enquête 1	2	CC	E ou O	1	ET	E	1	Е	1	Е	1
Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 1	2	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Atelier projets collectifs (avec possibilité de stage)	2	СС	E ou O	1	ET	E	1	Е	1	E	1
Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 1		Quitus Quitus		ıitus							
UE3 : Mémoire de recherche 1	9	CC	E	3	ET	Е	3	E	3	E	3
UE4 : Parcours Métiers de la recherche 1	6			2			2		2		2
3e champ de spécialisation, soit C1, C2 ou C3	3	CC	E ou O	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Terrains et travaux 1 : Anthropologie des mondes contemporains	3	CC	E ou O	1	ET	E	1	Е	1	Е	1
UE4 : Parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale 1	6			2			2		2		2
Connaissance des métiers 1 et Connaissance des dispositifs 1	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Connaissance des publics vulnérables 1	3	CC	E ou O	1	ET	Е	1	E	1	E	1
UE5 : Langues 1	3	СС	E ou O	1	ET	E ou O	1	E ou O	1	E ou O	1



C1.4- MAQUETTE DU M1 - S8

Semestre 8 (S8)								
	Les étu	idiants ch	oisissent soi	t C1-C2, soit C1-C3, soit C2-C3				
	2	6	100		40			40
UE 8.1 : Enjeux sociologiques et	1	3	50	8.1.1 (C1) - Questions sociales et dynamiques territoriales : Questions urbaines et spatiales	20			20
anthropologiques 2 (2 champs de spécialisation à choisir sur 3)	1	3	50	8.1.2 (C2) – Engagements et conflits : Analyse des conflits sociaux	20			20
	1	3	50	8.1.3 (C3) – Formes de socialisation et inégalités : Mobilités sociales et ancrages	20			20
	3	5	100			60		60
	1	2	30	8.2.1 Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 2		24		24
UE 8.2 : Savoirs méthodologiques 2	1	1	20	8.2.2 Outils pour l'enquête 2 : Analyse et traitement des données		12		12
methodologiques 2	1	2	50	8.2.3 Atelier projets appliqués collectifs (avec possibilité de stage)		12		12
				8.2.4 Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 2		12		12
UE3 : 8.3 Mémoire de recherche 2	6	13	350	8.3 Mémoire final de Master 1				
Parcours	« Méti			oit dans le Parcours « Métiers de la rech ociale et territoriale »			arcours	
	2	4	100		20	24		44
	1	3	50	Un 3º champ de spécialisation (C1, C2 ou C3)	20			20
UE 8.4 A: Parcours Métiers de la recherche 2	1	1	50	Terrains et travaux 2 : 8.4.1 — Théories et concepts à l'épreuve du terrain (14h) 8.4.2 — Elaboration du projet professionnel (10h)		24		24
	QP	QP	(eq 75)	8.4.3 Stage court facultatif (15 jours minimum)	(eq 20)			
	QP	QP	(eq 75)	8.4.3 Stage court facultatif (15 jours minimum)	(eq 20)			
UE 8.4 B: Parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale 2	2	n	25	8.4.3 Opérationnaliser ses connaissances : 8.4.4 — Construire un diagnostic social et territorial (14h) 8.4.5 — Elaboration du projet professionnel et préparation des stages (10h)		24		24
UE 8.5 : Langues 2	1	3	50	8.5.1 Langue vivante		18		
Total S8	14	30	700		60	102		162
Total année (S7+S8)	24	60	1300		120	216		336



C1.5- DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M1 - S8

Questions urbaines et	spatiales
Volume horaire	20 h
Enseignant.es	Marie-Pierre Lefeuvre
Objectifs du cours	

objectijs au cours

Le cours vise à vise à introduire les étudiant.e.s à la sociologie de l'espace. En s'appuyant notamment sur Martina Löw, qui fut la première à proposer un programme pour ce champ de recherche, et sur des auteurs classiques, il s'agit de montrer ce qu'on gagne à porter sur l'espace (les pratiques et les représentations dont il est l'objet, mais aussi sa production) un point de vue sociologique. Le cours s'appuie sur la lecture de textes mais aussi sur des exercices au travers desquels les étudiant.e.s sont amené.e.s à saisir la place prise par l'espace dans les processus de socialisation.

Descriptif de l'enseignement

Le cours s'intéresse au regard que la sociologie et l'anthropologie portent sur l'espace, urbain principalement : l'espace comme support de relations sociales (ici il sera notamment fait référence à Durkheim); comme soutien de la structure sociale (cf. les grands travaux structuralistes sur l'espace); comme production (des sociologues marxistes en particulier ont montré que l'espace est toujours produit); comme idée ou représentation sociale (Halbwachs et Simmel le considèrent ainsi) ; comme enjeu d'action collective.

- Bourdieu P., 1972, Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle, Paris, Genève, Droz, 269 p.
- Chamboredon J.-C., Lemaire M., 1970, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », Revue française de sociologie, vol. XI, p. 3-33
- Foucault M. 1975, Surveiller et punir, Naissance de la prison, Paris, Gallimard, 360 p
- Halbwachs M., 2008 [1941], La topographie légendaire des Evangiles en Terre sainte. Etude de mémoire collective, Paris, PUF
- Löw M., 2015 [2001], Sociologie de l'espace, Paris, Editions de la MSH, coll. Bibliothèque allemande, 302 p
- Simmel G., 1999 [1903], « L'espace et les organisations spatiales de la société », in Etude sur les formes de la socialisation, Paris, PUF, p. 599-684

Evaluation	Travail personnel à rendre à la fin du semestre.



Analyse des conflits soc	iaux
Volume horaire	20 h
Enseignant.es	Sarah Retif, Gilles Tétart
Objectifs du cours	

Cet enseignement propose une réflexion sur la place du conflit dans les sociétés contemporaines. L'objectif est de questionner et d'illustrer les différents cadres d'interprétation des relations entre conflits et sociétés. À partir d'états de la question et de la mobilisation de travaux de recherche récents, les enseignements prendront la forme de séminaires de discussions de textes et de travaux traitant en particulier des temporalités, des transformations, des échelles et des effets des situations de conflits dans différents contextes nationaux. Les séances comporteront deux parties : un enseignement de type magistral et une partie réservée à des discussions voire à des exercices individuels et collectifs pour prolonger les réflexions engagées. Chaque séance sera accompagnée de lecture(s) obligatoire(s) qui conditionneront le bon déroulé du travail collectif.

Descriptif de l'enseignement

Cet enseignement propose une lecture comparatiste des conflits dans les sociétés contemporaines à l'aune de perspectives engagées dans des terrains multiples (France, Inde, Amérique Latine, Turquie). Après une séance introductive sur les cadrages théoriques pour analyser les conflits, il s'agira de réfléchir aux contextes différenciés du conflit et à ses transformations. Nous traiterons au cours des différentes séances :

- Des conflits urbains, à partir de travaux en France, en Turquie et en Inde ;
- Les conflits autour des formes d'expressions citoyennes (occupations, etc.)
- De la place de revendications de genre dans le cadre de conflits sociaux (émancipation des femmes et/ou vigilantisme féminin) ;
- Des dimensions environnementales et patrimoniales des conflits de proximité, à partir de travaux comparatifs en Europe et Amérique Latine ;
- Des revendications identitaires, à partir de travaux en Inde (laïcité et nationalisme culturel) et en Turquie,
- Des conflits « étiologiques » et politiques publiques autour de la question de la (dé-) radicalisation ;
- Des conflits autour de la guestion de l'emploi, et des mobilisations de chômeurs.

Aussi ce cours est-il attentif aux différentes manifestations du conflit et à ses frontières, à la labilité de sa définition et à la multiplicité des approches – sociologiques, anthropologiques, géographiques – qui peuvent le caractériser

Evaluation	1 fiche de lecture



Mobilités et ancrages	
Volume horaire	20 h
Enseignants	Nicolas Oppenchaim, Thomas Sigaud
Objectife du cours	

L'objectif de cet enseignement est de présenter aux étudiants un certain nombre d'outils, théoriques et méthodologiques, mais aussi des études de cas empiriques, leur permettant de mieux comprendre les relations entre les pratiques de mobilité des individus et leurs différents types d'ancrage. Quelle place occupent les mobilités géographiques aujourd'hui dans nos sociétés ? Comment ont-elles évoluées au fil du temps ? Pourquoi les représentations de la mobilité sont-elles si ambivalentes ? Comment les mobilités géographiques s'articulent-elles avec les inégalités sociales et territoriales qui traversent nos sociétés ?

Descriptif de l'enseignement

L'enseignement porte sur les différentes formes de mobilité spatiale, en particulier les mobilités quotidiennes urbaines, mais également les mobilités résidentielles et les mobilités transnationales. Croiser le regard de l'anthropologie et de la sociologie permettra de renseigner les différentes facettes de la mobilité, en mettant de côté les nombreux présupposés qui sont attachés à cet objet, par exemple le lien entre le développement des mobilités spatiales et la perte d'ancrage des individus. Nous montrerons notamment que la mobilité est une pratique déterminée conjointement par l'environnement social, spatial et politique des individus, mais qui contribue aussi en retour à modifier les façons d'agir et les représentations des individus. A cet effet, l'enseignement est divisé en cinq étapes :

- une présentation générale des mobilités spatiales, de leurs évolutions historiques et de la manière dont elles ont été pensées par la sociologie ;
- une réflexion sur les liens entre mobilités spatiales, aménagement urbain et stratification sociale : les villes ne sont-elles plus qu'un espace de flux ? la mobilité est-elle un capital, contribuant, comme le capital économique et culturel, à la place occupée dans la hiérarchie sociale ?
- un focus sur la place de la mobilité dans l'accès à l'emploi avec l'intervention de professionnels de l'insertion ;
- la prise en compte de la socialisation à, et dans, la mobilité : si les pratiques de mobilité dépendent très fortement du contexte social, familial et résidentiel dans lequel les individus ont été socialisés, elles contribuent également à modifier les façons d'agir des individus ;
- une réflexion sur les injonctions à la mobilité, à travers notamment l'exemple des déplacements forcés en Inde.

<i>luation</i> Compte-rendu d'un ouvrage ou d'une sélection de deux articles
--



Atelier d'accompagnement des recherches 2		
Volume horaire	24 h	
Enseignants	Claire Lefrançois	
Objectifs du cours		

L'objectif de ce cours est d'entrer dans les « cuisines » des recherches en cours de réalisation afin de réfléchir ensemble aux démarches d'enquête et à ses difficultés. Il s'agit d'accompagner méthodologiquement le travail de terrain, le recueil des données, leur exploitation et leur mise en forme finale, de poser par ailleurs des jalons pour la construction et la rédaction du mémoire de recherche.

Descriptif du cours

Le cours reposera sur deux grandes logiques de travail. D'un côté, autour des recherches en cours des étudiants. Il s'agira de présenter les contours des travaux en cours, de préciser les constructions d'objet, de réfléchir aux stratégies d'enquête et de collecte des données, d'échanger sur les difficultés ou les obstacles rencontrés, de réfléchir aux manières de restituer des résultats empiriques. D'un autre côté et de façon liée, des dossiers thématiques-outils, sur différents aspects du travail de recherche (l'écriture, la socio-analyse, les implications ethnographiques, le travail d'interprétation, etc.), seront préparés et présentés par les étudiants dans l'objectif d'alimenter les réflexions sur les postures de recherche et l'exploitation des données et du terrain. Le tout donnera lieu à des productions écrites régulières, dans la mesure du possible amorcées en séance et reposant sur des coopérations entre étudiants, lesquelles permettront d'alimenter la rédaction du mémoire. Il s'agit donc d'un suivi complémentaire à celui du directeur/de la directrice de mémoire, avec un fort accent mis sur la participation et la collaboration entre étudiants. L'ensemble se rapproche d'un atelier de recherche.

- Dossier (1995) « Les terrains de l'enquête », Enquête, n° 1.
- Dossier (2000), « Travail de terrain et observation des comportements », Sociétés contemporaines, n° 40.
- Dossier (2013), « Implications ethnographiques », Genèses, n° 90
- Dossier (1986), « L'illusion biographique » Actes de la recherche en sciences sociales, n°62
- Dossier (2010), « Les parcours individuels dans leurs contextes », Temporalités. Revue de sciences, n°11
- Dossier (1996), « Interpréter, surinterpréter », Enquête, n°3
- Bourdieu, P., 2004. Esquisse pour une autoanalyse. Paris: Raison d'agir.
- Becker, H.S., 2004. Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre,
 Paris, Economica.

Evaluation	Un écrit et un oral	



Outils pour l'enquête 2 : Analyse et traitement des données		
Volume horaire	12 h	
Enseignant	Delphine Corteel	

Le cours vise à doter les étudiant.es d'une capacité à analyser les entretiens semi-directifs qu'ils réalisent dans le cadre de leur mémoire de recherche de première année.

Descriptif du cours

Le cours prendra la forme d'ateliers. Il s'appuiera essentiellement sur les difficultés exprimées par les étudiant·es et se construira ainsi d'une semaine sur l'autre à partir de leurs points de blocage ou de leurs interrogations afin de les accompagner dans l'analyse des entretiens réalisés pour leur mémoire.



Atelier projets appliqués collectifs 2				
Volume horaire	12 h			
Enseignant	Hélène Bertheleu, Claire Lefrançois			

Les étudiants de master 1 poursuivent le module du premier semestre (Atelier projets appliqués collectifs 1) en analysant les données produites puis s'organisent pour en faire une restitution sous une forme écrite ou/et orale.

Descriptif du cours

L'objectif sera de poursuivre la recherche collective et de la finaliser. Les séances de travail contribueront à définir l'organisation collective du travail et à identifier les résultats à approfondir. Les étudiants analyseront leurs entretiens individuellement puis en commun. Ils retourneront sur le terrain au besoin. Le corpus constitué par l'ensemble des entretiens et la connaissance sociodémographique du terrain permettront à tous les étudiants de contribuer à la rédaction du rapport de recherche ou/et à une restitution orale auprès de l'institution.

Evaluation	L'évaluation comportera une partie collective (dynamique d'ensemble de
	contribution au projet) et une partie plus individuelle s'appuyant sur le
	travail d'analyse des entretiens et sur la contribution à la restitution.



Théories et concepts à l'épreuve du terrain						
Volume horaire	14 h					
Enseignants						
Objectifs du cours						
Cours à plusieurs voix. Plusieurs	enseignants et/ou chercheurs du laboratoire Citeres viendront présenter					
leurs cheminements conceptue	ls et théoriques (évolutions, limites, regards, etc.) de leur recherche en					
fonction des réalités de leur terr	fonction des réalités de leur terrain.					
Descriptif de l'enseignement						
Le programme détaillé sera com	muniqué en début de semestre					
	Ecrit : Production collective sur la place du chercheur à partir des					
Evaluation différentes situations présentées et production individuelle de chaqu						
	étudiant sur la place du chercheur à partir du mémoire en cours de					
	réalisation.					



Conduire un diagnostic social et territorial				
Volume horaire	6 h			
Enseignante	Julien Meunier	•		
Objectifs du cours				

Comprendre le millefeuille territorial par une vue d'ensemble de l'organisation des politiques publiques :

- De l'Europe aux communes historiques et mise en perspective sur les compétences, les articulations et les contractualisations territoriales et thématiques.
- Questions d'actualité par exemple : le métropolisation, les territoires délaissés et les publics spécifiques. Comprendre la diversité des acteurs et leurs domaines d'intervention (publics, para-publics et privés) :
- Historique des mesures publics et des dispositifs, mise en perspective sur les compétences, les articulations et les contractualisations territoriales.
- Questions d'actualité, les publics spécifiques, le revenu universel et le code du travail.

Identifier les moyens d'agir par un état des lieux des outils disponibles :

- Les acteurs et métiers du développement local et de l'éducation populaire.
- Les phases de construction d'un projet partagé durable et solidaire.

Descriptif de l'enseignement

Partir des mémoires des étudiants pour situer les différents acteurs publics, leurs rôles, leurs relations, leur hiérarchie et leurs modes de coopération avec les acteurs privés (associations, entreprises, etc..) .

Références bibliographiques

Animation du projet social local – Edition Weka

Site et productions de l'Insee

Site et productions des Agences d'Urbanisme

Observatoire des inégalités

Evaluation	Faire une présentation située des acteurs de son terrain et de leurs
	relations.



Conduire un diagnostic social et territorial				
Volume horaire	8 h			
Enseignante	Emilie Viard			
Objectife du cours				

Ce cours permettra aux étudiant·es de développer leurs connaissances, compétences. Il s'agira de :

- la découverte et l'apprentissage de techniques de débats et d'enquête dans l'espace public,
- l'expérimentation de situations d'interaction avec différents types d'espaces publics,
- la découverte d'outils de récit autobiographique et récits d'expérience,
- comprendre les enjeux de rapports aux savoirs dans une démarche d'enquête.

Descriptif de l'enseignement

Contenus envisagés:

Dispositif d'enquête dans l'espace public pour nourrir un diagnostic de territoire : le porteur de parole, les brigades mobiles (distinction entre pratiques artistiques et pratiques d'éducation populaire).

Outils et utilisation du récit autobiographique dans l'élaboration de diagnostic participatif : enquête conscientisante, consignes et usages du récit en groupe, lien avec l'expertise d'usage, les savoirs populaires, les paroles situées et incarnées...

Moyens pédagogiques :

Nos méthodes de formation sont dans une démarche participative. Nous alternerons travail en plénière, en atelier. Une place importante sera laissée au récit d'expérience pour laisser parler le vécu, ces expériences nourriront les apports théoriques et techniques sur la participation.

Nous chercherons à partir du travail collectif à mettre en exergue l'intelligence collective liée aux spécificités de l'intervention dans les dispositifs de participation citoyenne.

Différents temps consacrés :

- à l'expérimentation concrète de méthodes
- à des apports théoriques
- aux moments d'analyse collective (pensée complexe)
- aux échanges, discussions, débats
- aux récits d'expériences et études de cas

- Scop Le Pavé, *La Participation*, Les cahiers du pavé, octobre 2013.
- Delgado Manuel, L'espace public comme idéologie, CMDE, Collection : les réveilleurs de la nuit, 2016.
- Bacqué Marie-Hélène et Biewener Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La découverte, collection : Politique et sociétés, 2013.
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, *Interroger les politiques publiques*, Edition Le Clavier, décembre 2011.
- Revue *Mouvements, des idées et des luttes* n°85, Ma cité s'organise, community organizing et mobilisation dans les quartiers populaires, Edition La découverte, printemps 2016.
- Carrel Marion, Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pourvoir d'agir dans les quartiers populaires, ENS Editions, 2013.
- Revue Territoires, Initiatives citoyennes en Bourgogne, n°471, cahier 2, octobre 2006.
- Beaud Stéphane, Weber Florence, Guide de l'enquête de terrain, La Découverte, 2010.
- Revue *Territoire*, Artistes, militants, habitants... Les nouveaux débatteurs de rue, n°470, cahier 2, septembre 2006.
- Graine centre, La participation citoyenne dans nos village, c'est possible, Comment impliquer les habitants dans des projets en faveur de l'environnement ?, 2015.
- Guillet Jérôme, Animation d'un dispositif d'expression dans l'espace public, enjeux, pratiques et compétences, Diplôme des Hautes Etudes en Pratiques Sociales, Collège.



- coopératif de Paris, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, 2007.
- DVD pédagogique, le porteur de paroles, le Contrepied, 2017.

Elahoration du projet professionne let préparation des stages tion aux cours.				
Volume horaire 10 h				
Enseignante Laure Daviot - Ben Mustapha				

J'ai choisi de suivre des études de Sociologie mais pour quel projet professionnel ?

J'ai un stage professionnel obligatoire à effectuer en Master 2ème année, comment je m'y prépare ? Comme l'indique l'intitulé de cet enseignement, il s'agira d'aider les étudiant·e·s à élaborer leur projet professionnel et préparer leur stage de Master 2.

Descriptif de l'enseignement

Le descriptif de cet enseignement est décliné en plusieurs interrogations. Ce cheminement sera proposé aux étudiant·e·s pour leur permettre d'atteindre les objectifs du cours, notamment à partir de leurs propres expériences et celles de l'enseignante.

En préalable :

- Faire connaissance.
- Identifier les attentes des étudiant·e·s pour cet enseignement (en comparaison avec le déroulé prévu par l'enseignante) et les ajuster si besoin.

Elaboration du projet professionnel :

- Quels sont les champs d'intervention dans lesquels je souhaiterais exercer ? Pour quel type de métier ?
- Quels savoirs acquis/en cours d'acquisition puis-je mobiliser dans le milieu professionnel ? (à voir si la question suivante pourra être traitée : comment je mets en avant ces savoirs dans mon CV ?, notamment en faisant le lien avec la M.O.I.P.)

Préparation du stage de M2 :

- Quels sont les droits et devoirs du stagiaire ?
- Comment je recherche un stage ? (être proactif·ve)
- Comment je réponds à une offre de stage ? (à partir d'offres de stage publiées : comprendre l'offre, décrypter l'environnement professionnel et répondre à l'offre).

Mission confiée aux étudiant·e·s :

Afin de mieux appréhender la réalité de terrain (pratique de la sociologie en-dehors du milieu universitaire), les étudiantes devront organiser chacune une rencontre avec une professionnelle exerçant un métier qu'il/elle vise et/ou travaillant dans un secteur où il/elle souhaiterait transférer ses compétences.

Lors de l'enseignement, sera préparée la rencontre : élaboration d'un listing de structures avec contacts, mail/appel de sollicitation, grille d'entretien.

Clôture:

- Evaluation collective de l'enseignement : avant / après ?

Le déroulé de cet enseignement est en cours d'élaboration, susceptible de modifications. Egalement, le contenu pourra évoluer selon les attentes des étudiant·e·s.



C1.6- MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DE M1 – S8

UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailler éléments pédagogiques		REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1		Session 2			Session 1		Session 2		
SEMESTRE 8	30										
UE1 : Enjeux sociologiques et anthropologiques 2 (2 champs de spécialisation à choisir sur 3)	6			2			2				2
(C1) – Questions sociales et dynamiques territoriales : Questions urbaines et spatiales	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
(C2) – Engagements et conflits : Analyse des conflits sociaux	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	Е	1
(C3) – Formes de socialisation et inégalités : Mobilités sociales et ancrages	3	СС	E ou O	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
UE2 : Savoirs méthodologiques 2	5			3			3				3
Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 2	2	CC	E ou O	1	ET	Е	1	Е	1	Е	1
Outils pour l'enquête 2 : Analyse et traitement des données	1	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Atelier projets appliqués collectifs (avec possibilité de stage)	2	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 2		Quitus Quitus			ıitus						
UE3 : Mémoire de recherche 2	6	CC	E et O	6			6				6
UE4 : Parcours Métiers de la recherche 2	3			2			2				2
3e champ de spécialisation, soit C1, C2 ou C3	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
Terrains et travaux 2 : Théories et concepts à l'épreuve du terrain Elaboration du projet professionnel (10h)		СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE4 : Parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale 2	3			2			2				2
Construire un diagnostic ; social et territorial (14h) ; 8.4.5 — Elaboration du projet professionnel et préparation des stages (10h)		CC	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE5 : Langues 2	3	CC	E ou O	1	ET	E ou O	1	E ou O	1	E ou O	1



C2- PRESENTATION DU MASTER 2^{ERE} ANNEE (M2)

Responsable de la Mention du master : Mathias MILLET, Jean-Luc DESHAYES

Responsable du Parcours Métiers intervention sociale et territoriale (M1 et M2) : Mathias MILLET, Jean-Luc DESHAYES

Responsable du Parcours Métiers de la recherche (M1 et M2) : Mathias MILLET, Jean-Luc DESHAYES

C2.1- MAQUETTE DE M2 - S9

	MA	STER 2è		crédits ECTS soit 30 crédits par semestre haque élément pédagogique	A			_
SEMESTRE/UE		ECTS	Estimation charge étudiant	Eléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire Etudia nt	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudia nt
Semestre 9 (S9)								
	Les	étudia	nts choisissent s	soit C1-C2, soit C1-C3, soit C2-C3				
	2	6	100	0.1.1(61) Overtions assigles at	40			40
UE 9.1 : Enjeux sociologiques et	1	3	50	9.1.1(C1) - Questions sociales et dynamiques territoriales : Questions rurales et environnementales	20			20
anthropologiques 3 (2 champs de spécialisation à choisir sur 3)	1	3	50	9.1.2 (C2) – Engagements et conflits : Formes d'engagement et travail	20			20
	1	3	50	9.1.3 (C3) – Formes de socialisation et inégalités : Problématiques éducatives et questions scolaires	20			20
	2	6	100			60		60
UE 9.2 : Savoirs	1	3	50	9.2.1 Outils pour l'enquête 3 : De l'analyse à l'écriture		24		24
méthodologiques3	1	3	50	9.2.2 Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 3		24		24
	QP	QP		9.2.3 Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 3		12		12
UE 9.3 : Mémoire de recherche 3	3	9	250	9.3.1 Mémoire intermédiaire 2				
				t soit dans le Parcours « Métiers de la r	echerche »	soit dans	le Parco	urs «
UE 9.4 : Parcours 3	<u>Me</u>		100	sociale et territoriale »	20	24	I	44
UE9.4 A : Parcours Métiers de	1		50	Un 3° champ de spécialisation, soit C1, C2 ou C3	20			20
la recherche 3	1	3	50	9.4.1 Terrains et travaux 3 : Épistémologie des sciences sociales		24		24
	1	3	40	9.4.2 Connaissance des métiers 2 : Métiers de l'expertise, outils d'évaluation et préparation du stage	10			10
UE 9.4 B: Parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale 3			40	9.4.3 Connaissance des dispositifs 2 : Dispositifs de l'emploi et de l'insertion	10			10
	QP	QP	(eq 75)	9.4.4 Découverte des lieux et missions des stages (2 semaines - facultatif)	(eq 20)			
	1	2	20	9.4.5. Connaissance des publics vulnérables 2 : Les enjeux sociologiques et démographiques du vieillissement (12h), L'intervention sociale en protection de l'enfance et de la jeunesse (12h)	20			24
UE 9.5 : Langues 3	1	3	50	9.5.1 Langue vivante		18		18
Total S9	10	30	600		60	102		162



C2.2- DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M2 - S9

Questions rurales et environnementales				
Volume horaire	20 h			
Enseignante.s	Françoise Sitnikoff, Gilles Tetart			
Objectifs du cours				

Le cours aborde « Les questions rurales et environnementales » à partir de recherches récentes dont celles des enseignants du cours.

Descriptif de l'enseignement

Il propose:

- Une lecture en trois niveaux (macro, méso, micro) : par les politiques (dispositifs, modes de management), acteurs intermédiaires et les populations, leurs expériences, leurs mobilisations et leurs usages
- Un cadrage problématique : les grilles de lecture de la sociologie rurale et de la sociologie de l'environnement
- Des domaines diversifiés.

Il s'intéresse, chemin faisant, à :

- La question des échelles d'observation (locale, régionale, nationale, européenne, mondiale) et aux comparaisons internationales,
- La diversité des grilles de lectures en sociologie
- La complémentarité des approches disciplinaires (ethnologie, économie, sciences politiques, sociologie...)
- La diversité et la complémentarité des méthodologies de recherche.

- La diversité et la complementante des methodologies de recherche.					
Références bibliographiques					
Données lors des séances.					
Evaluation Contrôle continu					



Formes d'engagement et travail				
Volume horaire	20 h			
Enseignante.s Valérie Cohen (14h) et Bernard Buron (6h)				

En s'appuyant sur des travaux de recherche relevant principalement de la sociologie du travail, ce cours consiste en une réflexion sur l'engagement *au* travail, *dans* le travail et *comme* travail.

Descriptif de l'enseignement

Le cours comporte 10 séances.

Une première partie du cours (séance 1 à 4) a pour objectif d'offrir aux étudiants des outils théoriques, repères bibliographiques pour appréhender différentes formes d'engagement dans et au travail. Celles-ci seront étudiées selon la position occupée dans l'organisation du travail, le genre, le statut et type d'activité, les trajectoires et rapports au travail des acteurs.

La deuxième partie du cours (séance 5 à 7) vise à apporter des outils conceptuels pour appréhender certains engagements sous l'angle d'un travail à part entière. On accordera une attention privilégiée au travail bénévole et militant.

Enfin la dernière partie (séance 8 à 10) portera plus particulièrement sur le travail des professionnels de santé. La forme historique de l'engagement (vécu ou requis) sur le mode vocationnel est 'percutée' par des mutations sociales profondes.

Références bibliographiquesDonnées lors des séances.EvaluationContrôle continu



Problématiques éducatives et questions scolaires	
Volume horaire	20 h
Enseignant.es JM. De Grave	
Objectife de come	

Le cours doit permettre : 1/ de saisir sur quelle base sociale et idéologique s'établit la mise en place du système éducatif moderne, 2/ de cerner les différents aspects induits par les processus éducatifs, 3/ d'évaluer le caractère complémentaire ou non des relations intergénérationnelles, 4/ de maîtriser des outils conceptuels pour évaluer la validité contextuelle d'un mode éducatif.

Descriptif de l'enseignement

La question de l'éducation pose d'emblée les dimensions formelles et non formelles qui la concernent. L'effet reproduction — souligné par Bourdieu et Passeron — que peuvent véhiculer les processus éducatifs s'inscrit justement dans cet entre-deux. Le cours propose ainsi une mise en perspective de la complémentarité du mode éducatif scolaire — axé sur le support écrit et présenté comme central et incontournable par les autorités politiques — avec les systèmes qui structurent l'initiation à visée socialisante des jeunes. Les seconds incluent notamment les relations familiales et amicales, de voisinage, de loisir, de responsabilités associatives, caritatives ou autres, mais aussi les pratiques considérées comme « déviantes ». Ils incluent aussi les formes éducatives non formelles qui s'élaborent en milieu scolaire, constitutives des aptitudes socialisantes et principalement axées sur des logiques d'oralité. De telles formes s'inscrivent dans une temporalité et un espace plus large que le seul cadre scolaire, et qu'il s'agira de déterminer au travers de cas d'étude comparatifs.

- Audigier, François 2007 « Temps subi, temps construit », dans E. Roditi *Les méthodes de recherche en didactique* : *Questions de temporalité*, Villeneuve d'Ascq, PUS, p. 15-30.
- Bloch, Maurice 1991 « Language, Anthropology and Cognitive Science », Man, n° 2: 183-198.
- **BOURDIEU**, PIERRE ET PASSERON JEAN-CLAUDE 1970 *LA REPRODUCTION*. *ELEMENTS POUR UNE THEORIE DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT*, PARIS, EDITIONS DE MINUIT.
- **Caillot**, Michel et **Maury**, Sylvette 2003 « Quand les didactiques rencontrent le rapport au savoir », dans Caillot et Maury *Rapport au savoir et didactiques*, Paris, Fabert, p. 13-32.
- **Chamoux** Marie-Noëlle 1986 « Apprendre autrement », dans P. Rossel *Demain l'artisanat ?*, PUF-Cahiers de l'IUED, p. 209-235.
- **Choron-Baix** Catherine 2000 « Transmettre et perpétuer aujourd'hui », Envers et revers de la transmission », *Ethnologie française*, vol. 30, n° 3, p. 357-360.
- de Grave, Jean-Marc 2019 « Perspectives d'acteurs sur le bien commun éducatif. L'Etat, les lycéens et le contextuel dans les politiques et les pratiques éducatives de la Région Spéciale de Yogyakarta, Indonésie », Anthropologie et sociétés, n°43-2 : 67-90.
- **de Grave**, Jean-Marc 2015 « Contenu d'apprentissage, environnement et relation humaine. Une analyse comparative », *Cargo*, n° 3 : 63-79.
- **de Grave**, Jean-Marc 2017 « De l'initiation rituelle à l'éducation scolaire ou de l'éducation rituelle à l'initiation scolaire ? Cas d'étude comparés », dans A. Pierrot *Domination et apprentissage*. *Anthropologie des formes de la transmission culturelle*, Paris, Hermann, p. 183-198.
- **de Grave**, Jean-Marc 2012 « Introduction : Perspective comparative des questions d'éducation et d'apprentissage », dans de Grave *Dimension formelle et non formelle de l'éducation en Asie orientale*.



Socialisation et rapport au contenu d'apprentissage, Aix-en-Provence, PUP, p. 27-49. **Dumazedier**, Joffre 1988 Révolution culturelle du temps libre, 1968-1988, Paris, Méridien Klincksieck.

- **Dewey**, John 2004 *L'École et l'enfant*, Paris, Fabert.
- Durkheim Émile 1922 [1995] Éducation et sociologie, Paris, PUF.
- Duru-Bellat M., Farges G. 2018 Sociologie de l'école, Paris, Colin.
- Filiod, Jean-Paul 2007 « Anthropologie de l'école, perspectives », Ethnologie française, vol. 37 : 581-595.
- Goody, Jack 1994 Entre l'oralité et l'écriture, Paris, PUF.
- **Hadot**, Pierre 1995 *Qu'est-ce que la philosophie antique*, Paris, Gallimard.
- Lave J., Wenger E. 1991 Situated Learning: Legitimate Peripheral Participation, Cambridge University Press.
- **Lewandowski**, Sophie 2007, « Les savoirs locaux au Burkina Faso. Enjeux pédagogiques et sociaux », *Ethnologie française*, vol. 3 : 605-614.
- Martinelli, Bruno 1996 « Sous le regard de l'apprenti. Paliers de savoir et d'insertion chez les forgerons Moose du Yatenga (Burkina Faso) », *Techniques et Culture*, n°28 : 9-47.
- Payet, Jean-Paul (dir) 2016 Ethnographie de l'école. Les coulisses des institutions scolaires et socioéducatives, PUR.
- F. **Poupeau**, C. **Ben Ayed** 2009 « École ségrégative, école reproductive », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180.
- Rayou P. 2017 Sociologie de l'éducation, Paris, PUF.
- **Sigaut**, François 1991 « L'apprentissage vu par les ethnologues. Un stéréotype ? », dans D. Chevallier, *Savoir faire et pouvoir transmettre*, n° 6, MSH, p. 34-42.
- Vermonden, Daniel 2009 « Reproduction and Development of Expertise Within Communities of Practice. A Case Study of Fishing Activities in South Buton, Indonesia », in S. Heckler, A New Environmental Knowledge Synthesis, New York, Berghahn, p. 205-229.
- **Weber**, Max 1967 *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.
- Van Zanten A. et Duru-Bellat M. 2016 Sociologie du système éducatif, Paris, PUF.

Évaluation Présentation orale d'un dossier thématique



De l'analyse à l'écriture	
Volume horaire	24 h
Enseignant.es	

Ecriture d'un article (4 pages) à partir du mémoire de master 1.

Descriptif de l'enseignement

Les premières séances aident les étudiants à s'initier à réfléchir à différentes dimensions de l'écriture :

- Réflexions partagées à partir d'auteurs : Dubois, Goody, Pinçon-Charlot, Lae.
- Faire preuve (Discussion sur les usages des matériaux qualitatifs dans l'écriture sociologique). Et à choisir l'objet de l'article qu'ils vont rédiger.

Les séances suivantes sont pensées comme des réunions d'un comité de rédaction qui

- aide à finaliser les différents projets d'écriture
- à choisir le type d'article plutôt sur les résultats, la méthode, le rapport à l'objet
- à amorcer un travail de comité de lecture avec et entre les étudiants sur les propositions d'articles
- à finaliser chacun des projets (travail sur différentes versions de l'écriture des articles, comité de lecture).

Références bibliographiques	
Données lors des séances.	
Evaluation	Écriture d'un article de 4 pages.



Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 3	
Volume horaire	24 h
Enseignantes	12h groupe entier 12h dédoublées : - MERESO - MEDELIS

L'objectif de ce TD est d'accompagner les étudiants dans leur démarche de recherche et dans l'analyse de leurs données : construction de leur objet d'étude/de stage, recueil et traitement de leurs données d'enquête, ainsi que l'écriture de leur mémoire. Il s'agit d'un suivi complémentaire de celui de la directrice ou du directeur de mémoire, qui associe accompagnement collectif et réponse à des besoins particuliers exprimés par les étudiants.

Descriptif de l'enseignement

Le cours d'AAM du premier semestre de master 2 est conçu comme un espace de dialogue où les étudiants peuvent échanger au sujet de leurs travaux personnels.

Les premières séances sont consacrées à un retour sur le M1. L'objectif est de faire ressortir les principaux écueils que les masterants ont rencontrés dans l'élaboration de leur mémoire de recherche de l'année précédente. Ces difficultés sont ensuite déclinées en séances thématiques, selon les demandes du groupe. Le format des séances est conçu pour favoriser le partage d'expériences et de solutions d'abord entre étudiants, puis avec les enseignants, qui s'appuient sur leur propre vécu de ces situations pour nourrir les débats.

Un travail spécifique est ensuite conduit sur le choix du sujet et la construction d'une question de recherche. Plusieurs séances organisées en ateliers participatifs visent à permettre à chacun de mettre à plat sa démarche et son questionnement.

L'objectif final est de permettre aux étudiants de définir rapidement leur objet, leur question de recherche et d'envisager un terrain et une méthode adaptés à leur sujet.

12h seront dédoublées pour accompagner les recherches de stages des étudiants du parcours « intervention sociale et territoriale » et 12H pour la poursuite du travail d'accompagnement et les perspectives de professionnalisation des étudiants du master recherche.

- Beaud Stéphane, Weber Florence (2010), Guide de l'enquête de terrain. Paris, La découverte.
- Becker Howard (2004), Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre, Paris, Economica.
- Bensa Alban, Fassin Didier (dir.) (2008), Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques, Paris, La découverte.
- Dossier (1995) « Les terrains de l'enquête », Enquête, n° 1.

Evaluation	Exposé oral et rendus écrits.
------------	-------------------------------



Terrains et travaux 3 : Epistémologie des sciences sociales	
Volume horaire	24 h
Enseignant.es	Guillaume Etienne, Sophie Laligant
Objectifs du cours	

Ce cours a pour objectif modeste de comprendre quelques grandes approches possibles développées en sciences humaines et sociales mais qui ont, pour certaines, la prétention de s'appliquer au-delà des limites du seul champ disciplinaire. Il s'agira particulièrement de repartir des grandes approches classiques concernant les liens entre pensées et pratiques. Nous interrogerons les formes de connaissances produites par et à travers le terrain : nous repenserons la place des humains et des sociétés humaines dans le monde et l'environnement à partir de trois grands tournants épistémologiques (littéraire, ontologique et anti-moderne), puis nous interrogerons les catégories implicites qui permettent de construire des représentations.

Descriptif de l'enseignement

Après une définition rapide de l'épistémologie la situant par rapport à d'autres notions (méthodologie, sociologie et histoire des sciences), nous aborderons durant les 6 premières séances les grands modes d'appréhension du monde qui ont constitué des "tournants épistémologiques". Ces moments majeurs des SHS seront ceux que l'on a coutume d'appeler le tournant littéraire, le tournant ontologique et le tournant anti-moderne.

Les 6 dernières séances porteront plus spécifiquement sur l'épistémologie des représentations et l'expérience des catégories. En mobilisant successivement différentes approches de l'anthropologie, de la sociologie, de l'ethnoscience, de l'ethnolinguistique, de la sémiologie, de la philosophie, le concept d'"écoscape des catégories" (Laligant 2020) ouvrira *in fine* à une réflexion sur la dialectique des rapports représentations / systèmes sociaux et interrogera la rapidité des terrains dans la lignée des Rapid Rural Appraisal.

- Geertz Clifford, « La description dense », *Enquête* [En ligne], 6, 1998, http://journals.openedition.org/enquete/1443
- Latour Bruno, L'espoir de Pandore. Pour une version réaliste de l'activité scientifique, Paris, Éd.
 La Découverte, coll. La Découverte/Poche, 2007.
- Sahlins Marshall, Au Cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle, Paris, Gallimard, 1980 (1976).
- Viveiros De Castro Eduardo, « Perspectivisme et multinaturalisme en Amérique indigène »,
 Journal des anthropologues, 138-139, 2014, p. 161-181.
- Darré Jean-Pierre, 1985, La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois, Paris, L'Harmattan.
- Durkheim Emile et Marcel Mauss, 1971 (1903), "De quelques formes primitives de classification", *Essais de sociologie*, Points, 162-230.
- Ellen Roy, 2006, *The categorical impulse*: essays in the anthropology of classifying behaviour, Berghahn books.
- Friedberg Claudine, 1992, "Représentations, classification: comment l'homme penses ses rapports au milieu naturel", in Jollivet M (Dir), Sciences de la nature, Sciences de la société, Les passeurs de frontières, Paris, CNRS éd, 357-373.



- Friedberg Claudine, 1997, "Ethnosciences et sciences cognitives", Journal des anthropologues,
 Anthropologie et cognition, 70, 41-49.
- Laligant Sophie et Marie Roué (dir) 2023, *L'ordonnancement du monde. Revisiter l'ethnoscience*, Préface de Maurice Godelier, et postface de Marcel Jollivet, Tours, PUFR.
- Rosch Eleanor, 1976, "Classifications d'objets du monde réel: origines et représentations de la cognition", *Bulletin de Psychologie*, 243-249.

Evaluation	Un texte choisissant deux de ces « tournants » en question et montrant
	en quoi l'un et l'autre contribuent à éclairer le travail sur le sujet de
	mémoire.



Métiers de l'expertise, outils d'évaluation et préparation du stage		
Volume horaire	10 h	
Enseignant.es	Intervenants professionnels	
Objectifs du cours		

Aider les étudiants à décrypter un environnement professionnel, des offres de stage, mettre en place une note de cadrage.

Les outiller sur l'évaluation et les audits, ce qu'est travailler en mode projet, les sociogrammes d'acteurs, les arbres d'objectifs etc.

Descriptif de l'enseignement

Cet enseignement se présente en trois temps à la fois distincts et complémentaires, tous centré sur l'avant, pendant et l'après stage, mais à partir d'illustrations diversifiées :

- Recueil, analyse et exploitation des données : un triptyque pour passer de l'oralité des pratiques à la culture du rendre compte. De la conception à la conduite de projet au sein du secteur social et médico-social Faire de l'évaluation une opportunité de changement (3 h Jean-Luc Bouju).
- Le chercheur dans le monde professionnel : la place du chercheur au sein des organisations sociales et médico-sociales Se préparer à partir en stage et se mettre à l'écoute du commanditaire (jeux d'acteurs, contexte politique et historique, partenaires, etc). (2 x 2 h Jean-Luc Bouju)
- Cadrage d'une mission d'évaluation : les outils nécessaires pour conduire une étude, comprendre la mission confiée (évaluation en mode projet) Partir de la commande initiale pour réaliser une note de cadrage conforme aux attendus du lieu de stage. Dimensionner son intervention. Anticiper la restitution au terme du stage (3 h).

- Sites de la société française de l'évaluation
- BAUDURET, J-F et JAEGER, M. Rénover l'action sociale et médico-sociale. 2^e éd. Paris : Dunod, 2005. 342 p.
- BERNOUX, Philippe. *La sociologie des organisations*. 5^e éd. corr. Paris : Seuil, 1985. 390 p.
- CROZIER, Michel et FRIEDBERG, Erhard, L'acteur et le système. Paris : Seuil, 1977. 508 p.
- DESHAIES, Jean-Louis. Réussir l'amélioration continue de la qualité. Paris : Dunod, 2005. 218 p.
- DJAOUI, Elian. Les organisations du secteur social. 2e éd. Paris : éditions ASH/étudiants, 2002. 160 p.
- GAULEJAC de, Vincent. La société malade de la gestion. Paris : Seuil, 2005. 279 p.
- LE GOFF, Jean-Pierre. Les illusions du management. Paris : La découverte/poche, 1996. 164 p.
- SAVALL, H et ZARDET, V. *Ingénierie stratégique du roseau*. 2º éd. Paris : Economica, 2005. 504 p.

Evaluation	Présentation et valorisation d'une note de cadrage, une lettre de
	commande, un cahier des charges (5 à 10 pages) avant l'entrée en stage de
	M2 (co-notation).



Préparation du stage, dispositifs de l'emploi et de l'insertion	
Volume horaire	10h
Enseignant	Cédric Deban

Capacité à produire des écrits pour l'aide à la décision :

- Appréhender la démarche de mobilisation des ressources et des compétences.
- Construire des documents synthétiques avec les ressources nécessaires à la prise de décisions.
- Les présenter aux décideurs

Descriptif de l'enseignement

Dynamique collective d'accompagnement à la recherche et à l'entrée dans le stage

Méthode participative avec un exercice en sous-groupes de rédaction d'une note d'aide à la décision sur une problématique de développement local.

Mise en situation de présentation de la note

Evaluation	Produire une note d'aide à la décision.
------------	---



C2.3- MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DE M2 -S9

Connaissance des publics vulnérables 2 (Enfance, Jeunesse, Vieillesse)	
Volume horaire	24 h
Enseignant.es	Jérôme Camus, Claire Lefrançois, Claudie Rey, Martin Sarzier
Objectifs du cours	

Il s'agira tout d'abord de connaître les lois, dispositifs et institutions garantissant la protection de la jeunesse et de l'enfance. Ces éléments de connaissance seront mis en relation avec des apports théoriques sur les politiques publiques et les populations-cibles. Puis, l'analyse sociologique de la vieillesse et du vieillissement ou de catégories de l'action publique comme la "vulnérabilité" ou la "parentalité" permettra de mieux comprendre les enjeux attachés à ces processus et aux questions nouvelles que pose l'avancée en âge.

Le repérage des débouchés professionnels auprès de ces populations « vulnérables » sera recherché.

Descriptif de l'enseignement

La première partie du cours sera consacrée à la protection de la jeunesse et de l'enfance. Après une découverte des textes de loi, on interrogera les attendus des politiques publiques et les institutions garantes de la protection de la jeunesse et de l'enfance. On analysera différentes trajectoires familiales au regard de la protection de la jeunesse et de l'enfance ainsi que les formes d'interactions possibles entre les parents et les professionnels de la protection de la jeunesse et de l'enfance.

La seconde partie du cours, portant sur le vieillissement, analysera les constructions sociales associées au monde de la vieillesse, les politiques publiques qui visent ce temps de la vie et les expériences du vieillissement. Si possible, un acteur opérant dans le champ des politiques de la vieillesse sera invité à présenter ses actions et ses besoins d'analyse. Par ailleurs, une analyse des politiques publiques portant sur la "vulnérabilité", la "parentalité" et éventuellement la "jeunesse" sera développée.

Références bibliographiques

Première partie (Enfance et Jeunesse) :

- Becker Howard, 1985, Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance, Paris, Métaillé (1963).
- Boudreault Paul, Kalubi Jean-Claude, Moreau André, 2000, « Compétences des parents et évaluation du développement de leur enfant : de l'appropriation à l'autodétermination », Les cahiers de l'Actif, n°288-291, pp. 165-178.
- Boulanger Dany, Larose François, Larivée J-Serge, Minier Pauline, Couturier Yves, Kalubi-Lukusa Claude, Cusson Valérie, 2011, « Travail social et participation parentale dans le contexte du partenariat écolefamille-communauté: mise en perspective autour d'une logique socioculturelle », Service social, vol. 57, n°2, pp.74-95. Sellenet Catherine, 2007, La parentalité décryptée, Paris, L'Harmattan
- Sellenet Catherine, 2010, « L'art d'accommoder les parents. Dans la loi de 2007 », Les cahiers dynamiques, vol.4, n°49, pp. 86-96.

Deuxième partie (Vieillesse et Vieillissement) :

- Carbonnelle Sylvie (coord.), 2010, Penser les vieillesses : regards sociologiques et anthropologiques sur l'avancée de l'âge. Paris, Ed. Seli Arslan, 254 p.
- Guillemard Anne-Marie, 2002, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire La Retraite une Mort Sociale (1972) revisitée trente ans après ». Gérontologie et société, n° 102, p. 53-66.
- Hummel Cornelia, Mallon Isabelle, Caradec Vincent (dir), 2014, Vieillesses et vieillissements. Regards sociologiques, Presses Universitaires de Rennes, Coll. Le Sens social, 403 p.
- Lalive d'Epinay Christian et Spini Dario (dir.), 2008, Les années fragiles : La vie au-delà de quatre-vingts ans. Québec : Presses de l'université Laval, 347 p.
- Lenoir Rémi, 1979, « L'invention du "troisième âge" et la constitution du champ des agents de gestion de la vieillesse », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 26-27, p. 57-82



Evaluation	Devoir sur table



			1E GENER	REGIME SPECIAL D'ETUDES								
UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailler éléments pédagogiques		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2		
SEMESTRE 9	30											
UE1 : Enjeux sociologiques et anthropologiques 3 (2 champs de spécialisation à choisir sur 3)	6			2			2				2	
Champ de spécialisation 1 (C1) - Questions sociales et dynamiques territoriales : Questions rurales et environnementales	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	Е	1	E	1	
Champ de spécialisation 2 (C2) – Engagements et conflits : Formes d'engagement et travail	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1	
Champ de spécialisation 3 (C3) – Formes de socialisation et inégalités : Problématiques éducatives et questions	3	СС	E ou O	1	ET	Е	1	E	1	E	1	
UE2: Savoirs méthodologiques 3	6			2			2		2		2	
Outils pour l'enquête 3 : De l'analyse à l'écriture	3	CC	E ou O	1	ET	Е	1	Е	1	E	1	
Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 1	3	CC	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1	
Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 3				(Quitus				Quitus			
UE3 : Mémoire de recherche 3	9	CC	E	3	ET	E	3	E	1			
UE4 : Parcours Métiers de la recherche 3	6			2			2		2		2	
3e champ de spécialisation, soit C1, C2 ou C3	3	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1	
Terrains et travaux 3 : Epistémologie des sciences sociales	3	CC	E ou O	1	ET	Е	1	E	1	E	1	
UE4 : Parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale 3	6			2			2		2		2	
Connaissance des métiers 2 : Métiers de l'expertise, outils d'évaluation et réparation du stage	2	СС	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1	
Connaissance des dispositifs 2 : Dispositifs de l'emploi et de l'insertion	2	CC	E ou O	1	ET	Е	1	E	1	E	1	
Connaissance des publics vulnérables 2	2	cc	E ou O	1	ET	Е	1	E	1	E	1	
UE5: Langues 3	3	CC	E ou O	1	E ou O	E ou O	1	E ou O	1	E ou O	1	



C2.4- MAQUETTE DE M2 – S10

						1	1	
Semestre 10 (S10)								
UE 10.1 : Savoirs	1	3	50			36		36
méthodologiques 4	1	3	50	10.1.1 Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 4		24		24
	QP	QP		10.1.2 Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 4		12		12
UE 10.2 : Mémoire de recherche / Stage	6	24	500	10.1.3 Mémoire final de Master 2				
UE10.3 : Parcours 4			s'inscrivent so ociale et territo	it dans le Parcours « Métiers de la recl oriale »	nerche » s	oit dans le P	arcours « N	∕létiers de
	2	3	50 +stage			24 +stage		24 +stage
UE 10.3 A : Parcours Métiers de la recherche 4	2	3	50	10.3.1 Terrains et travaux 4 : — Construire un projet de thèse et recherche d'emploi (12h) — Organiser une journée d'études (12h)		24		24
	QP	QP		— Stage (1 mois) (facultatif)				
	1	2		10.3.2 Stage professionnel obligatoire (4 à 6 mois)				
UE 10.3 B : Parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale 4	1	1	50	10.3.3 Opérationnaliser ses connaissances : — Méthodes participatives d'animation de réunions et des conflits (14h) — Techniques de recherche d'emploi et évaluation des stages (10h)		24		24
Total S10	10	30	600 +stage			60 +stage		60 +stage
Total année (S9+S10)	20	60	1200 +stage		60	162 +stage		222 +stage
Total Master	44	120	2500 +stage		180	366 +stage		546 +stage



C2.5- DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE M2 S10

Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche							
Volume horaire 24 h							
Enseignantes Marie-Pierre Lefeuvre							
Objectife du cours							

Objectifs du cours

Le cours propose un accompagnement collectif des étudiant.es dans la consolidation de leur construction d'objet, le recueil et le traitement de leurs données d'enquête, ainsi que l'écriture de leur mémoire. Il porte une attention particulière aux enjeux spécifiques du mémoire de M2, en fonction du parcours choisi : mémoire de recherche pour les étudiant.es du parcours « Métiers de la recherche en sociologie et anthropologie » et mémoire de recherche adossé à un stage de 5 mois pour les étudiant.es du parcours « Métiers de l'intervention sociale et territoriale ».

Descriptif de l'enseignement

L'atelier d'accompagnement s'organisera principalement à partir des restitutions du travail en cours des étudiant.es pour la réalisation de leur mémoire de recherche. Des travaux de groupes et des présentations des avancées des recherches devant l'ensemble de la classe permettront aux étudiant.es non seulement de bénéficier des conseils des deux enseignantes-chercheures qui assurent ce cours, en complément de ceux de leur directrice ou directeur de mémoire, mais également de ceux de l'ensemble du groupe. L'atelier est ainsi pensé comme un lieu d'échanges collectifs et d'entraide entre étudiant.es pour dépasser le travail individuel que représente souvent un mémoire de recherche. Les étudiant.es seront incité.es à produire des écrits réguliers afin d'avancer dans le traitement et la restitution de leurs données empiriques, et de progresser régulièrement dans la structuration et la rédaction de leur mémoire. Nous travaillerons ensemble sur les enjeux et difficultés de l'écriture sociologique et aborderons les spécificités du mémoire en lien avec la réalisation d'un stage professionnel.

- Beaud Stéphane, Weber Florence (2010), Guide de l'enquête de terrain. Paris, La découverte.
- Becker Howard (2002), Les ficelles du métier, Paris, La découverte.
- Becker Howard (2004), Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre, Paris, Economica.
- Bensa Alban, Fassin Didier (dir.) (2008), Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques, Paris, La découverte.
- Paugam Serge (dir.) (2012), L'enquête sociologique, Paris, PUF.
- Rubrique « Savoir-faire » de la revue *Genèses*.

Evaluation	Exposé oral et rendus écrits.



Organiser une journée d'études							
Volume horaire 12 h							
Enseignants Alex Alber, Delphine Corteel							

Connaître le fonctionnement d'une journée d'études.

Contribuer à l'organisation d'une journée d'études.

Contribuer à l'animation de journées d'études.

Construire et préparer une communication scientifique.

Savoir communiquer sur sa recherche et en faire une présentation en un temps limité.

Savoir échanger et interagir avec un public sur ses travaux.

Descriptif du cours

Les M2 suivant le parcours recherche contribueront à l'organisation et à l'animation des journées d'étude des Master 2 sociologie des universités de Poitiers, de Limoges et de Tours, journées durant lesquelles les étudiants des M2 du parcours recherche communiqueront sur leur recherche. Il s'agira donc de préparer une communication en temps limité sur les recherches en vue d'une présentation à ces journées. Il faudra également prendre contact avec les étudiants des universités concernées, contribuer avec eux à l'élaboration d'un programme cohérent regroupant les communications par thématiques, prévoir un temps de parole limité, l'animation des présentations et la logistique inhérente au séjour sur place (en particulier les couchages, etc.). Cette année les journées auront lieu à l'université de Tours.

Evaluation	Communication orale et sa préparation
------------	---------------------------------------



Méthodes participatives d'animation des réunions et des conflits						
Volume horaire 14 h						
Enseignante Emilie Viard						

Ce cours permettra aux étudiant es de développer leurs connaissances, compétences.

Il s'agira de :

- la découverte d'outils et démarches de l'animation participative ;
- l'analyse de situations de groupe : conflits, inégalités dans un groupe... ;
- la découverte des postures de l'animation participative en lien avec les champs professionnels ;
- l'expérimentation de dispositifs d'animation et d'outils facilitant la prise de parole en groupe ou en public.

Descriptif de l'enseignement

Contenus envisagés:

Situation de l'éducation populaire (historicisation et pratiques actuelles).

Les outils, postures et pratiques de l'éducation populaire : outils d'animation de réunion, d'animation de débats, dynamiques de groupes et outils d'animation de groupe.

Démocratie dans les groupes, conflits et éducation populaire : sortir de la gestion de conflit pour aller vers l'animation des conflits.

Posture de l'animation participative (dérives, limites et pratiques dans les champs professionnels).

Prise de parole : leviers pour la prise de parole populaire, parole collective : représentation/ mandat...

Moyens pédagogiques :

Nos méthodes de formation sont dans une démarche participative.

Nous alternerons travail en plénière, en atelier. Une place importante sera laissée au récit.

Nous chercherons à partir du travail collectif à mettre en exergue l'intelligence collective liée aux spécificités de l'intervention dans les dispositifs de participation citoyenne.

Différents temps consacrés :

- à l'expérimentation concrète de méthodes
- à des apports théoriques
- aux moments d'analyse collective (pensée complexe)
- aux échanges, discussions, débats
- aux récits d'expériences et études de cas

- Scop Le Pavé, La Participation, Les cahiers du pavé, octobre 2013.
- Bacqué Marie-Hélène et Biewener Carole, *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, La découverte, collection : Politique et sociétés, 2013.
- Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, *Interroger les politiques publiques,* Ed. Le Clavier, 2011.
- Carrel Marion, Faire participer les habitants?, ENS Editions, 2013.
- Vercauteren David, *Micropolitiques ds groupes pour une écologie des pratiques collectives*, Editions HB, 2007.
- Scop le Pavé, Récits de vies, les cahiers du Pavé n°3, 2014.
- Alinsky Saul, Etre Radical, Aden, 2012.
- Bacqué Marie-Hélène et Sintomer Yves (dir.), La démocratie participative inachevée, Ed. Yves Michel, 2010.
- Benasayag Miguel, *Éloge du conflit*, avec Angélique del Rey, La Découverte, 2007.
- Blondiaux Loïc, Le nouvel esprit de la démocratie, Seuil/La République des Idées, 2008.
- Bourg Dominique, Boy Daniel, *Conférences de citoyens, mode d'emploi*, CL Mayer/Descartes & Cie, 2005.



- Collectif, Tirage au sort. Les jeux de la démocratie et du hasard, *Territoires* N°352, Adels, 2010.
- Collectif Manouchian, Dictionnaire des dominations, Syllepse, 2012.
- Marie-Jo Coulon et Jean-Louis Legrand (dir.) *Histoires de vie collective et éducation populaire : les entretiens de Passay*, L'Harmattan, 2000.



Techniques de recherche d'emploi et évaluation des stages							
Volume horaire 10 h							
Enseignant.es Jean-Luc Bouju, Laure Daviot - Ben Mustapha							
Objectifs du cours							

Proposer des moments collectifs :

- Avant le stage quand les étudiants ont trouvé la structure d'accueil (note de cadrage ; travail individuel et en groupe sur un outil adapté à la situation où ils vont);
- Au bout d'un mois au démarrage du stage (comment se situer en tant que sociologue et professionnel);
- Et à la fin du stage pour avoir une expression organisée sur l'évaluation des stages (pour que les étudiants soient en capacité de formuler les compétences acquises pour les réinvestir ensuite).

Descriptif de l'enseignement

Cet enseignement se présente en trois temps à la fois distincts et complémentaires, tous centrés sur l'avant, pendant et l'après stage :

- En amont du stage : une séquence centrée sur l'outillage nécessaire pour démarrer la mission sur les différents lieux de stage, négociation avec son encadrant des conditions de réalisation de la mission confiée (3 h).
- Pendant le stage : travail d'accompagnement en fonction des thématiques et des lieux de stage. Temps de bilan intermédiaire. Se garantir que les étudiants restent bien dans la commande initiale et/ou revisitent leur évaluation en fonction du déroulement du stage. (4 h).
- Après le stage : formalisation des apports, bilan des difficultés mais également des facilités rencontrées, valorisation des compétences acquises. La transférabilité des enseignements acquis dans le monde professionnel. (2 h).

Evaluation	Présentation et valorisation d'une note de retour sur expérience de stage
	(2 à 4 pages) : Et s'il fallait tout refaire ?



C2.6- MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES DE M2 - S10

UNITES D'ENSEIGNEMENT			I	REGIN	1E GENERAL	REG	REGIME SPECIAL D'ETUDES				
Détailler éléments pédagogiques		Session 1			Session 2			Sessi	on 1	Sessio	n 2
SEMESTRE 10	30										
UE1 : Savoirs méthodologiques 4	3			1			1		1		1
Atelier d'accompagnement des mémoires de recherche 4	3	CC	E ou O	1	ET	E	1	Е	1	Е	1
Séminaire de recherche et conférences interdisciplinaires 4		Quitus					Qu	itus	S		
UE2 : Mémoire de recherche / Stage	24	CC	E et O	6				E et O	6		
UE3 : Parcours Métiers de la recherche 4	3			2			2		2		2
Terrains et travaux 4: — Construire un projet de thèse et recherche d'emploi (12h) — Organiser une journée d'études (12h) + stage facultatif		СС	E ou O	1				E	1		
UE3 : Parcours Métiers de l'intervention sociale et territoriale 4	3			2			2		2		2
Stage professionnel obligatoire (4 à 6 mois)	1	CC	E ou O	1				E	1	E	1
Opérationnaliser ses connaissances : — Méthodes d'animation de réunions et de gestion des conflits (14h) — Techniques de recherche d'emploi (10h)	2	CC	E ou O	1	ET	E	1	E	1	E	1





L'UNIVERSITÉ EST UNE CHANCE, SAISISSONS-LA!



J MASTER Sociologie





Livret des études consultable en ligne ▲

Faculté des arts & sciences humaines



3, rue des Tanneurs - 37041 Tours Cedex 01